



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



**AVENANT N°1**  
**CONVENTION OPERATION DE REVITALISATION DE**  
**TERRITOIRE (ORT)**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE**  
**VALANT**  
**CONVENTION CADRE PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)**  
**MULTISITES**

**Décembre 2023**



## ENTRE

- La communauté de communes du Pays de Lalbenque Limogne, représentée par son président, Monsieur Jean Claude Sauvier, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil communautaire en date du 19 octobre 2023
- La commune de Limogne en Quercy, représentée par son maire, Monsieur Jean Claude Viallette, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil municipal en date du 3 novembre 2023
- La commune de Lalbenque, représentée par son maire, Madame Liliane Lugol, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil municipal en date du 17 octobre 2023

Ci-après les « collectivités bénéficiaires »

D'une part,

## ET

- L'Etat, représenté par Madame Claire RAULIN, préfète du Lot
- Le groupe Caisse des Dépôts représenté par Mme Annabelle VIOLET, Directrice Régionale de la caisse des dépôts,
- Le Conseil régional d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, représenté par sa Présidente, Madame Carole DELGA, dûment habilitée en vertu de la délibération N°2021/AP-MARS/14 de l'Assemblée Plénière en date du 25 mars 2021
- Le Conseil Départemental du Lot représenté par son Président, Monsieur Serge RIGAL, dûment habilité en vertu de la délibération N° 23-0357 de la Commission Permanente du 27 novembre 2023.
- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) représentée par Madame Claire RAULIN, Préfète du Lot, Déléguée locale de l'ANAH,
- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, représentée par Madame Claire RAULIN, Préfète du Lot, Déléguée territoriale de l'ANCT

Ci-après les partenaires financeurs

D'autre part,

## AINSI QUE

- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Quercy représenté par Monsieur Jean-Luc MARX, Président
- L'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) représenté par Madame Sophie LAFENETRE ; Directrice générale,
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot (CAUE du Lot) représenté par Rémi BRANCO, Président
- Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, représenté par Madame Catherine MARLAS

Ci-après, les autres partenaires

## Préambule

Le gouvernement a souhaité que le programme Petites Villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Cette démarche s'inscrit directement dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique.

Ce programme constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre du plan de relance et de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques.

La nécessité de conforter efficacement et durablement le développement des territoires couverts par le programme Petites villes de demain appelle à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, au-delà de celles de l'Etat et des partenaires financiers du programme.

Petites villes de demain est un programme pluriannuel et global. Il permet une accélération et un renforcement des actions planifiées et menées dans le cadre de la contractualisation territoriale, et en particulier dans le cadre d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

La convention cadre valant ORT, élaborée en 2023 et officiellement signée le 17 octobre 2023, a permis de :

- Contractualiser le premier secteur d'intervention du territoire du Pays de Lalbenque Limogne, celui de Limogne en Quercy.
- Valider la stratégie de revitalisation de la communauté de commune du Pays de Lalbenque Limogne

L'article 9 de la convention prévoit que le corps de la convention et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du programme et après avis du comité de pilotage.

## Article 1 – Objet de l'avenant

Suite à la tenue du comité de pilotage le 15 mai 2023, en présence des collectivités bénéficiaires, des partenaires financeurs et des autres partenaires, le présent avenant permet de confirmer les stratégies de revitalisation et de contractualiser du deuxième secteur d'intervention du territoire du Pays de Lalbenque Limogne : celui de la commune de Lalbenque.

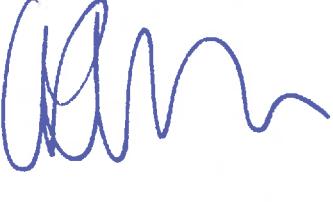
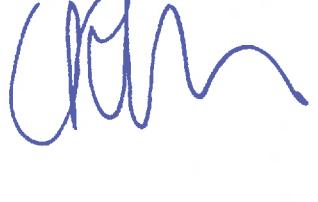
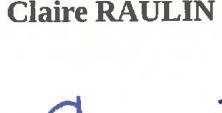
## Article 2 – liste des annexes modifiées

Sont annexées (Annexe 2) à cet avenant le nouveau livret de la commune de Lalbenque, comprenant ses propres annexes.

Sont également joints à cet avenant la mise à jour 2023 du plan d'actions de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne. (Annexe 1)

13 DEC. 2023

Signé à Cahors le :

Jean Claude SAUVIER	Jean Claude VIALETTE	Liliane LUGOL	Catherine MARLAS
  <b>Maison Communautaire</b> 33 place de la Bessoue 46300 LALBENQUE : 05 65 24 22 50		 	 
<b>Président de la Com. Communes Du Pays de Lalbenque Limogne</b> Carole DELGA	<b>Maire de la Commune de Limogne en Quercy</b> Serge RIGAL	<b>Maire de la Commune de Lalbenque</b> Jean-Luc MARX	<b>Présidente PNR des Causses du Quercy</b> 
 <b>Présidente de la Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée</b>	 <b>Président du Département du Lot</b>	 <b>Président du PETR Grand Quercy</b>	
 <b>Président du CAUE du Lot</b>	 <b>Directrice générale de l'EPF d'Occitanie</b> <b>Dominique Buisson</b> <b>Directeur foncier Ouest</b> <b>EPF Occitanie</b>	 <b>Annabelle VIOLET</b>	
 <b>Préfète du Lot</b>	 <b>Préfète du Lot</b> <b>Déléguée locale de l'ANCT</b>	 <b>Directrice régionale de la Caisse des Dépôts / Banque des Territoires</b>	 <b>Claire RAULIN</b>

## **Annexe 1 – Plan d’actions, calendrier et maquette financière des projets portés par l’intercommunalité**

PLAN D' ACTIONS / MAQUETTE FINANCIERE / PLANNING  
POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

suivi des actions majeures non prévues dans le plan

Actions	Référence	Objectif	Méthode d'analyse	Résultat	Prévisionnel d'investissement et dépense en euros et années				Montant	Date d'obtention	Date d'obtention	
					2023	2024	2025	2026				
1	1.1	Elaboration du PUDI qui préserve la qualité de vie de nos habitants tout en confortant nos bourgs dans leurs rôles économiques et sociaux	CCPL	Non	234 023	116 044	116 044	116 044	avr-17	Eté 2023	DGD sur 7 ans	
1	1.3	Réhabiliter le bâti existant et valoriser notre patrimoine architectural : Permanences GROU	CCPL	Non	- Département - Solihab - Energy - Adil - Cava	4 635			4 635	janv-21	dec 2023	Versement au département
1	1.4	Rafraîchissement et mise en location du logement de fonction de l'Espace de Limogne non occupé actuellement	CCPL	Non		4 566			4 566			marché notifié le 3 mai
2	2.1	Développer l'offre touristique : Accompagnement ADEFDAP Projet Phosphatières	CCPL	Non	Adépat	15 490			13 941			10% de l'accompagnement en charge par la CCPPL
4	4.2	Participation à l'aménagement de l'espace public du País de santé de Limoges	CCPL	Oui					4 545			Fond de concours exceptionnel
4	4.3	Valorisation des Phosphatières, Crédit Maison de la Réserve Naturelle	CCPL	Non	- PNR-CO - RNN - Association des Phosphatières - Office de Tourisme							
4	4.4	Bilan patrimonial des bâtiments et véhicules de la CCPPL	CCPL	Non	CEP Grecy Energie				3 450	avr-23	oct-23	
4	4.5	Diagnostic énergétique du bâtiment communautaire	CCPL	Oui	Territoire Energie Lot	5 650			5 050	sep-23	nov-23	



# PLAN D' ACTIONS / MAQUETTE FINANCIERE / PLANNING POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE



# PLAN D' ACTIONS / MAQUETTE FINANCIERE / PLANNING POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

**Annexe 2 – Livret communal de Lalbenque**

**Livret communal  
Commune de Lalbenque**



## Préambule

Le diagnostic et les propositions d'actions présentés ci-après, ont été permis grâce à plusieurs sources et démarches :

- Une étude urbaine très complète et très riche réalisée en 2023 à l'échelle du centre bourg de Lalbenque qui comporte 3 axes : la mobilité, le commerce et l'espace public
- Différentes études réalisées par le CAUE sur l'aménagement de différentes parcelles au centre bourg
- Le diagnostic territorial réalisé en 2022 sur l'attractivité de Lalbenque
- La consultation de nombreux documents d'études réalisés à l'échelle de l'intercommunalité (PADD, CTG, PCAET, PETR...)
- La candidature au contrat Bourg Centre Occitanie
- De nombreux échanges formels et informels avec les élus, les agents de la commune, les commerçants et artisans, les habitants de la commune, les élus des communes avoisinantes.
- Des échanges avec les services de la DDT du Lot, du service Voiries du Département, des agents du PNRCQ,
- De nombreuses déambulations dans le centre de Lalbenque et sa proche périphérie.
- L'étude urbaine réalisée par Urbactis en 2012
- L'étude urbaine réalisée par PUVA en 2023

## Table des matières du Livret Communale de Lalbenque

1. Diagnostic : La dynamique de la Ville de Lalbenque au sein de son bassin de vie.....	11
1.1. Un bourg idéalement positionné .....	11
1.2. Un pôle de centralité pour le territoire.....	11
1.3. Une dynamique résidentielle et démographique très favorable depuis 35 ans mais avec un vieillissement de la population à accompagner.....	13
1.4. Evolution de la commune : un hiatus grandissant entre valeurs rurales traditionnelles d'excellence et un développement de type péri-urbain .....	14
1.5. Une offre inadaptée de logements mais une volonté de densification proche du centre bourg .....	15
1.6. Analyse socio-démographique : Une ville qui représente un bassin d'emploi .....	17
1.7. Une offre commerciale qui répond aux besoins de proximité du territoire.....	20
1.8. Mais un tissu commercial au centre bourg fragilisé.....	22
1.9. De nombreux espaces publics insuffisamment mis en valeur et connectés .....	23
1.10. Synthèse AFOM sur la dynamique du centre bourg .....	26
2. Enjeux spécifiques pour la revitalisation de la commune de LALBENQUE .....	27
3. Stratégie de revitalisation de la commune de Lalbenque.....	28
3.1. Les axes stratégiques et leurs objectifs opérationnels.....	28
3.2. Le plan d'actions.....	31
4. Définition du secteur d'intervention.....	46
4.1. Présentation du secteur d'intervention ORT .....	46
4.2. Carte du secteur d'intervention ORT .....	47
5. Tableau de synthèse des actions .....	47
Annexes du livret communal de Lalbenque .....	49

## 1. Diagnostic : La dynamique de la Ville de Lalbenque au sein de son bassin de vie

### 1.1. Un bourg idéalement positionné

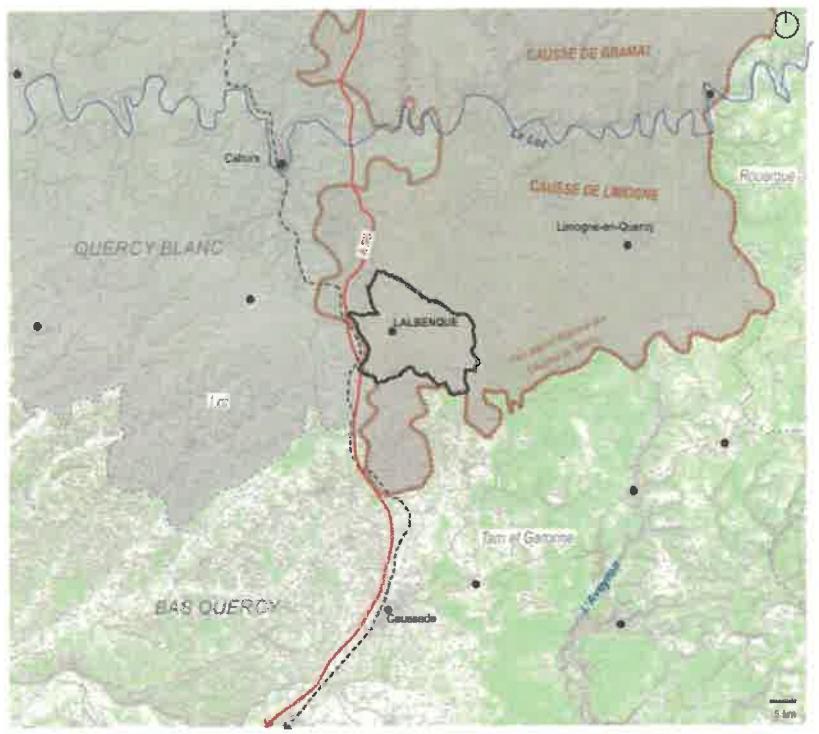
Situé à la frange sud du département du Lot, à proximité de celui du Tarn et Garonne, Lalbenque se trouve entre Cahors et Caussade. Le bourg est implanté au sud-ouest du causse de Limogne, en limite du Quercy Blanc.

Il est traversé par un axe routier orienté est-ouest, la RD 19. Celui-ci relie le bourg à la RD 820 et à l'A20 (l'échangeur de Cahors Sud se trouve à 9 km). Côté est, la RD 19 permet de rejoindre Limogne et la route de Villefranche-de-Rouergue.

Ainsi, la commune de Lalbenque est située sur un axe de communication (viaire et ferré) Nord Sud majeur. Elle est une porte d'entrée du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, à proximité de sites à forte attraction touristique. Elle est située en voiture à 20 min de Cahors, et grâce à sa proximité avec l'échangeur de Cahors Sud, elle est à 35 min de Montauban et 1h15 du centre de Toulouse.

Par ailleurs, bien que la gare de Lalbenque soit excentrée du centre bourg (elle est à 3 km), elle permet de relier Cahors en 12 min, Montauban en 30 min et Toulouse en 1h.

Proche de Cahors, Lalbenque est le lieu de résidence pour 2/3 des lalbenquois qui travaillent à l'extérieur de Lalbenque dont 1/3 à Cahors (248 actifs sur 729).



Source : Eude Urbaine réalisée par PUVA (Pour une Ville Aimable) en 2023

### 1.2. Un pôle de centralité pour le territoire.

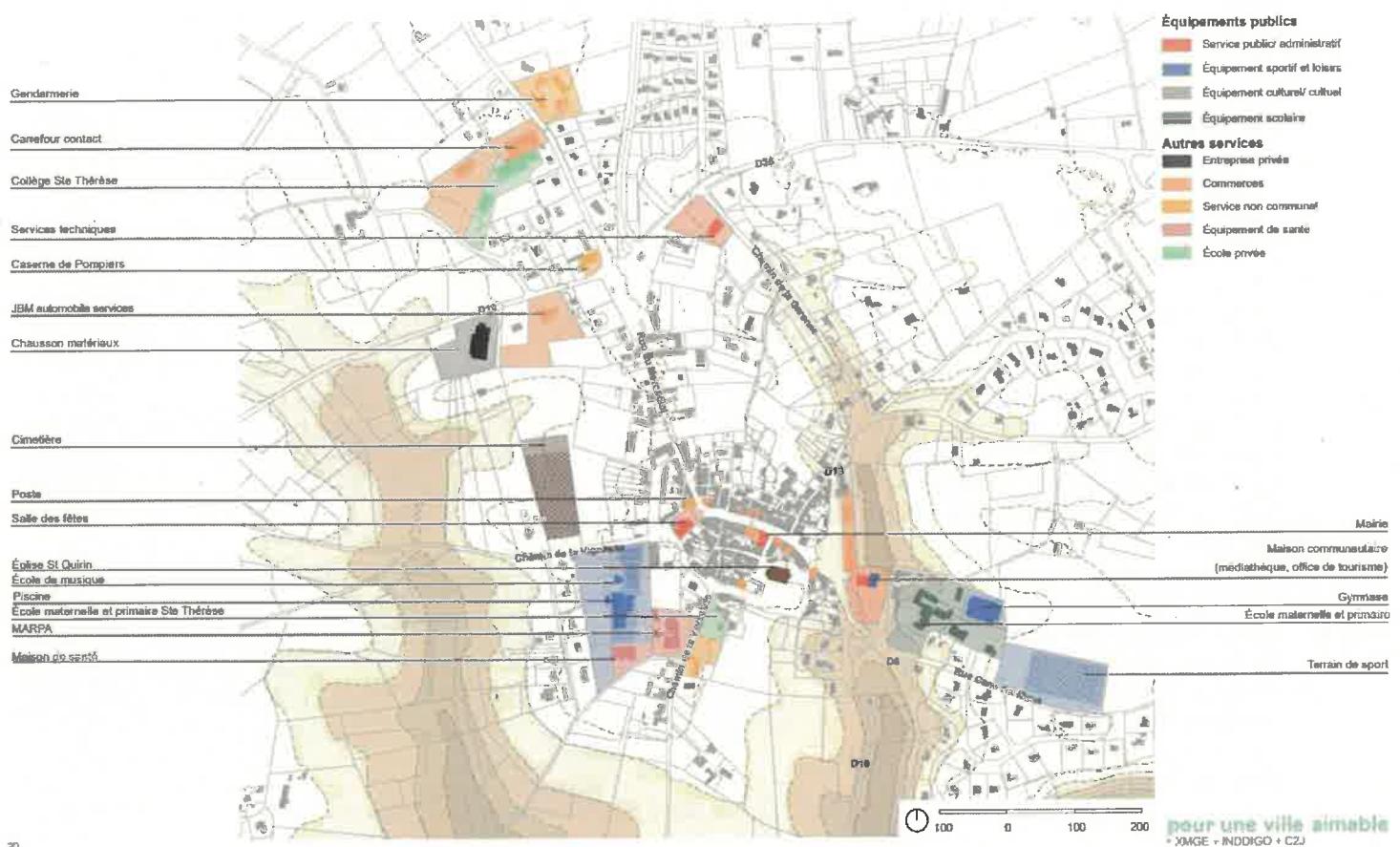
Lalbenque présente un nombre important d'équipements communaux et intercommunaux. Son bourg accueille services et commerces lui conférant un statut de pôle de centralité au plan territorial. Les commerces profitent bien sûr à la commune même, mais aussi à un territoire périphérique rural et largement déserté par les services.

Les activités associatives, les 3 terrasses de café/restaurant ouvrant sur la rue principale et les marchés (marché hebdomadaire le samedi, marché de la Truffe l'hiver) contribuent à l'animation « de proximité » de Lalbenque.

Au-delà de l'infrastructure commerciale du centre-bourg, sont notamment présents les services publics ou privés :

- Dediés à la personne (maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA), coiffeur, esthétique, Lot Aide à Domicile)
- Les services administratifs et financiers (mairie, EPCI, Poste, banque, assurance, agences immobilières)
- Les établissements scolaires et petites enfances : 1 collège, 2 écoles maternelles et 2 écoles primaires, 2 Maisons d'assistantes maternelles, un centre de loisirs sans hébergement)
- Les services de santé (Maison de santé, médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmières, dentiste, orthodontiste, médecines douces et paramédicales, podologue, pédicure)
- Les structures d'accueil touristique (office de tourisme, hôtel, gîtes)
- Les équipements culturels (médiathèque, salles des fêtes, école de musique)
- Les équipements sportifs et de loisirs (jeux pour enfants, stade, terrain de foot et de rugby, piscine municipale, city stade, skate park, terrain à bosses BMX, terrain de tennis, parcours santé et fitness...)
- Les services de sécurité (gendarmerie, pompiers)

Par ailleurs, la maison communautaire accueille également la Maison France Services, le Conseiller numérique France Services, et des permanences de la MSA, Quercy Contacts (insertion professionnelle), des Finances Publiques, de la Mission Locale du Lot, du Département (Assistantes sociales, Conseillère Economie Sociale et Familiale), de Point Justice, de l'Adil 46 et du guichet Rénov Occitanie.



Tous ces équipements se répartissent en trois pôles proches du centre bourg.

Un premier pôle correspond au secteur Est, autour de la piscine et de la maison médicale, un second à l'ouest autour de l'école maternelle et primaire et un autre autour de la mairie et de la salle des fêtes.

Deux pôles commerçants se distinguent, dans le centre entre la rue du marché aux truffes et la place de la Bascule et un second au nord autour du Carrefour market.

Par ailleurs, véritable polarité historique, la commune est identifiée comme un place marchande à l'échelle du territoire et même au-delà grâce notamment à son fameux marché de la Truffe Noire.

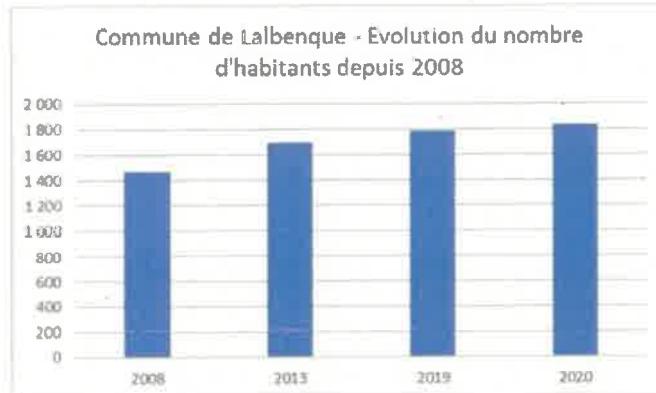
Cependant, le niveau de service reste modeste et ne se développe pas au rythme de la croissance démographique.

### 1.3. Une dynamique résidentielle et démographique très favorable depuis 35 ans mais avec un vieillissement de la population à accompagner.

Comme nombre de communes rurales, la démographie de Lalbenque est marquée par une importante baisse durant la première moitié du XX siècle. La particularité est que cette baisse est constante jusqu'en 1982.

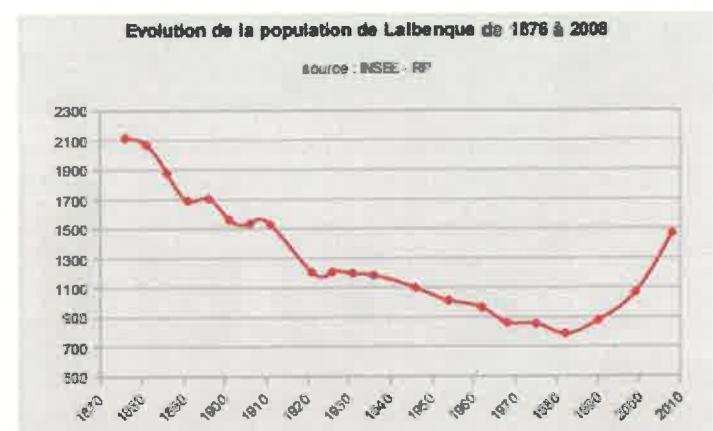
Entre 1876 et 1982, le nombre d'habitants de la commune a été divisé quasiment par 3, passant de 2 100 à moins de 800 habitants.

Lalbenque connaît alors un regain démographique d'abord modéré, puis de plus en plus important (+ 12 % entre 1982 et 1990, + 22 % entre 1990 et 1999, + 38 % entre 1999 et 2008 et + 25% entre 2008 et 2020) pour atteindre 1 836 habitants. (Source Insee) Cette croissance peut s'expliquer par l'ouverture de l'échangeur de Cahors Sud de l'autoroute A20 mais aussi d'un PLU très permisif combiné à une conjoncture immobilière favorable.



Source Insee

Lalbenque présente un profil de population parmi les plus jeunes du territoire. Cependant, depuis 2008, la population qui progresse sur la commune est celle des « 60-74 ans » et à un degré moindre celle des « 15 – 29 ans ». En revanche, la part des « moins de 15 ans » et des « 30 -59 ans » diminue.

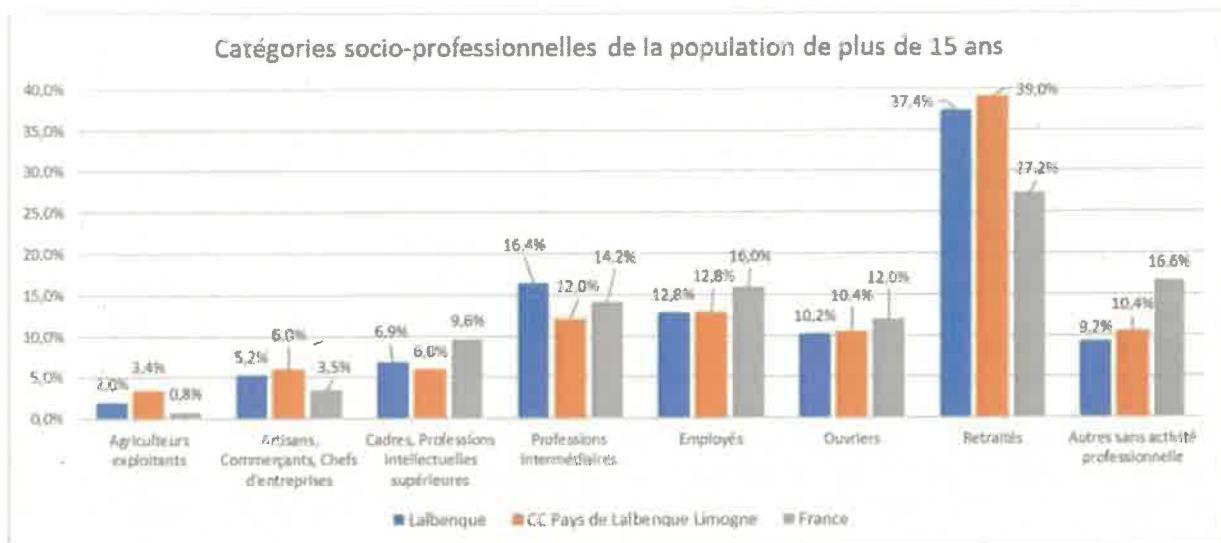


L'essor démographique est imputable essentiellement à l'excédent migratoire. Ceci étant, le solde naturel est légèrement positif : 76 naissances pour 68 décès entre 2003 et 2008.

L'excédent des nouveaux arrivants sur les partants est particulièrement élevé, faisant de Lalbenque une commune des plus attractives du Sud du Lot (seul Pryssac affiche un solde migratoire plus important parmi les bourgs du Sud du Lot). Mais au-delà des variations d'effectifs, c'est une recomposition de population qui vit le territoire, car les augmentations démographiques correspondent à des arrivées d'habitants – d'origines différentes – plutôt qu'à des naissances.



Source Insee



Source Insee

En termes de Catégories Socio-Professionnelles, la commune de Lalbenque se démarque par :

- L'importance des retraités : 37,4% des habitants de plus de 15 ans sont des retraités (39,0% sur la CC et 27,2% en France)
- Une nette sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures et autres sans activité professionnelle par rapport à la moyenne nationale
- Davantage d'agriculteurs exploitants, d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises, ainsi que de professions intermédiaires qu'en moyenne nationale.

En termes de revenus, la médiane du revenu disponible par unité de Consommation est de 22 480 euros à Lalbenque, soit dans la moyenne nationale (22 400 euros) et supérieure à la moyenne de la CC Pays de Lalbenque Limogne (21 270 euros)

#### **1.4. Evolution de la commune : un hiatus grandissant entre valeurs rurales traditionnelles d'excellence et un développement de type péri-urbain**

Au Moyen Age, Lalbenque était un village castral. Durant la guerre de cent ans, elle fut même une des places importantes du Quercy.

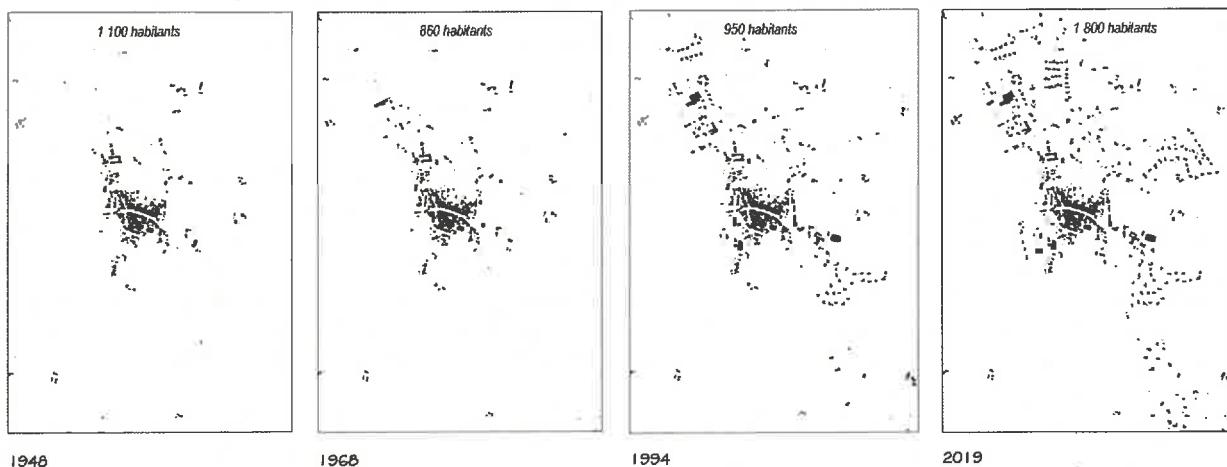
Le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par l'essor des campagnes, de l'économie rurale et de la société paysanne. Lalbenque devient un bourg rural prépondérant avec son statut de chef-lieu de canton.

La morphologie actuelle du bourg est, pour une large part, héritée de son histoire. Le noyau urbain ancien est aisément identifiable par sa densité. Il est peu étendu et compact. Alors que l'église est implantée à l'est, prolongée par une esplanade qui domine une combe, le château se situait à l'ouest. Ces deux édifices semblent marquer les extrémités est et ouest du bourg castral. Des ruelles étroites assurent la desserte interne.

En dehors de ses limites primitives, le bourg s'est développé en conservant les alignements bâtiés de part et d'autre d'un boulevard (à l'origine un fossé) qui constitue, aujourd'hui encore, l'artère principale de Lalbenque. Par l'implantation des commerces et services, et en accueillant le marché aux truffes, cette voie s'impose comme le principal espace public de la commune. En effet, le bourg ne compte pas de grande place, si ce n'est à l'arrière de l'église aujourd'hui sous exploité par les habitants hormis pour les jeux d'enfants.

Durant les années 1870-1880, la crise phylloxérique accentuera un exode rural amorcé quelques années auparavant. La mort du vignoble va être aussi une opportunité pour développer la culture de la truffe jusqu'alors reléguée à une ressource de cueillette.

La place de Lalbenque dans la production, le commerce et la notoriété de la truffe est en définitive récente. Lalbenque s'affirme comme la capitale de la truffe noire du Quercy qu'à partir des années 60 et c'est la constitution d'un syndicat de producteurs qui relance le marché, devenu, depuis lors, la principale place marchande de la truffe sans le sud-ouest.



Source Etude Aménagement Terrasses de St Quirin- Mme Favaron

En 70 ans, on constate l'apparition d'une maille urbaine très lâche, composée de très grandes parcelles. En effet, au cours des dernières décennies, l'urbanisation s'est développée sans retenue sur la commune, via la création de nouveaux quartiers pavillonnaires souvent sous la forme de lotissements implantés à la périphérie du bourg : lotissement de la Rescousserie à l'est sur la route de Vaylats (RD19), lotissement du Pech Fourcat au sud du bourg, lotissement du Pigeonnier au nord du Bourg, par exemple. Mais aussi via le nombre de maisons individuelles en diffus le long des axes routiers notamment au nord du bourg. Ce mitage est visible sur toute la commune.

Une telle évolution n'est pas sans incidence sur le territoire et sa population. La dynamique de repeuplement ne s'est pas nécessairement traduite par une revitalisation et Lalbenque peine à se moderniser.

Certes, de nouvelles activités se développent, la construction de logements bat son plein, mais le tout ne véhicule pas l'image d'un projet construit et surtout, le bourg ne s'impose pas comme le fédérateur de ce développement.

Les trois quarts de la population de Lalbenque vivent à l'extérieur de l'agglomération. Le bourg ancien et ses faubourgs abritent seulement environ 300 personnes. Vu sous cet angle Lalbenque est un village.

Les modes de vie des « nouveaux » habitants sont régentés par l'usage de la voiture. Ils peuvent vivre en déconnexion totale du bourg. Pour beaucoup, l'installation dans la commune ne suffit pas à légitimer le bourg comme centre et lieu de vie.

Cette légitimité doit encore se gagner. À défaut de relever ce défi, le fossé risque de se creuser entre un centre bourg vieillissant, relégué à son rôle de représentation traditionnel (dont le folklorique marché de la truffe reste la vitrine), et une campagne résidentialisée et connectée aux axes de circulation, aux pôles d'emplois et de services supérieurs.

## **1.5. Une offre inadaptée de logements mais une volonté de densification proche du centre bourg**

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
<b>Ensemble</b>	343	408	380	455	520	827	962	1 050
Résidences principales	248	270	277	330	420	659	760	848
Résidences secondaires et logements occasionnels	20	33	66	88	70	129	146	129
Logements vacants	75	105	37	37	30	39	57	73

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM

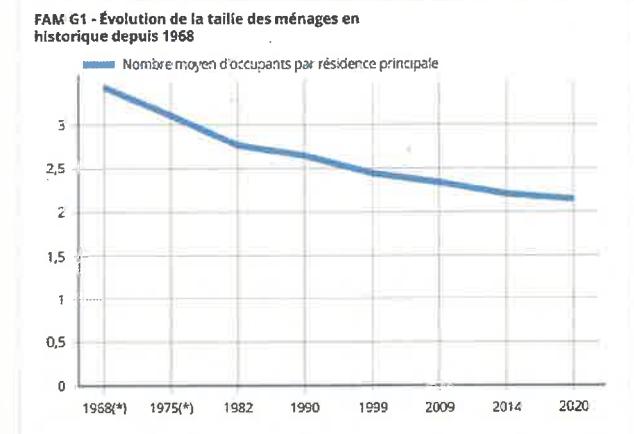
Les données proposées sont établies à cadrerie géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

L'évolution du parc de logements suit celle de la démographie. Le nombre de logements a fortement progressé (+157%) depuis les années 1970. En 2020, sur 1050 logements, 81% étaient constitués de résidences principales, 12% de résidences secondaires et 7% de logements vacants. En 10 ans, les résidences principales ont augmenté de 1 point, ceux des résidences secondaires baissées de 4 points. Par contre, la part des logements vacants a presque doublé en 10 ans passant de 4% des logements en 2009 à 7% en 2020. (Source Insee)

Par ailleurs, la vacance au centre bourg reste très faible (en dessous des 5%)

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968



(\*) 1967 et 1974 pour les DOM

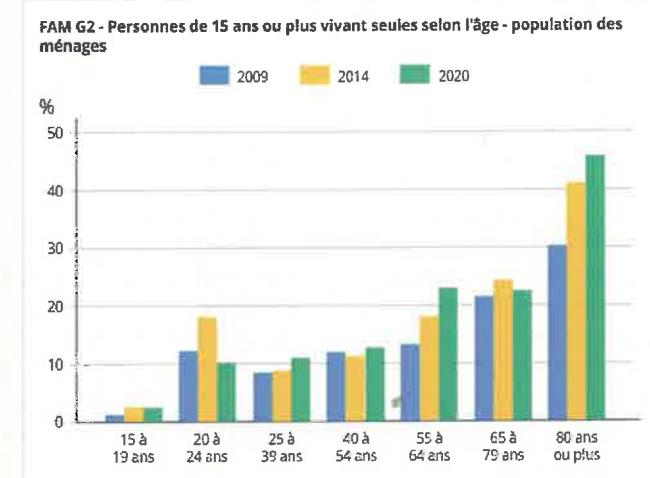
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique,

dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements,

RP2009 au RP2020 exploitations principales.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Source Insee

Le vieillissement de la population et le desserrement des ménages créent un décalage important entre la taille des logements et celle des ménages, et des tensions sur certaines catégories de biens :

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	659	100,0	760	100,0	848	100,0
1 pièce	23	3,5	26	3,4	27	3,2
2 pièces	38	5,8	49	6,5	57	6,7
3 pièces	93	14,2	100	13,1	107	12,6
4 pièces	193	29,4	246	32,3	258	30,4
5 pièces ou plus	311	47,2	339	44,6	399	47,1

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

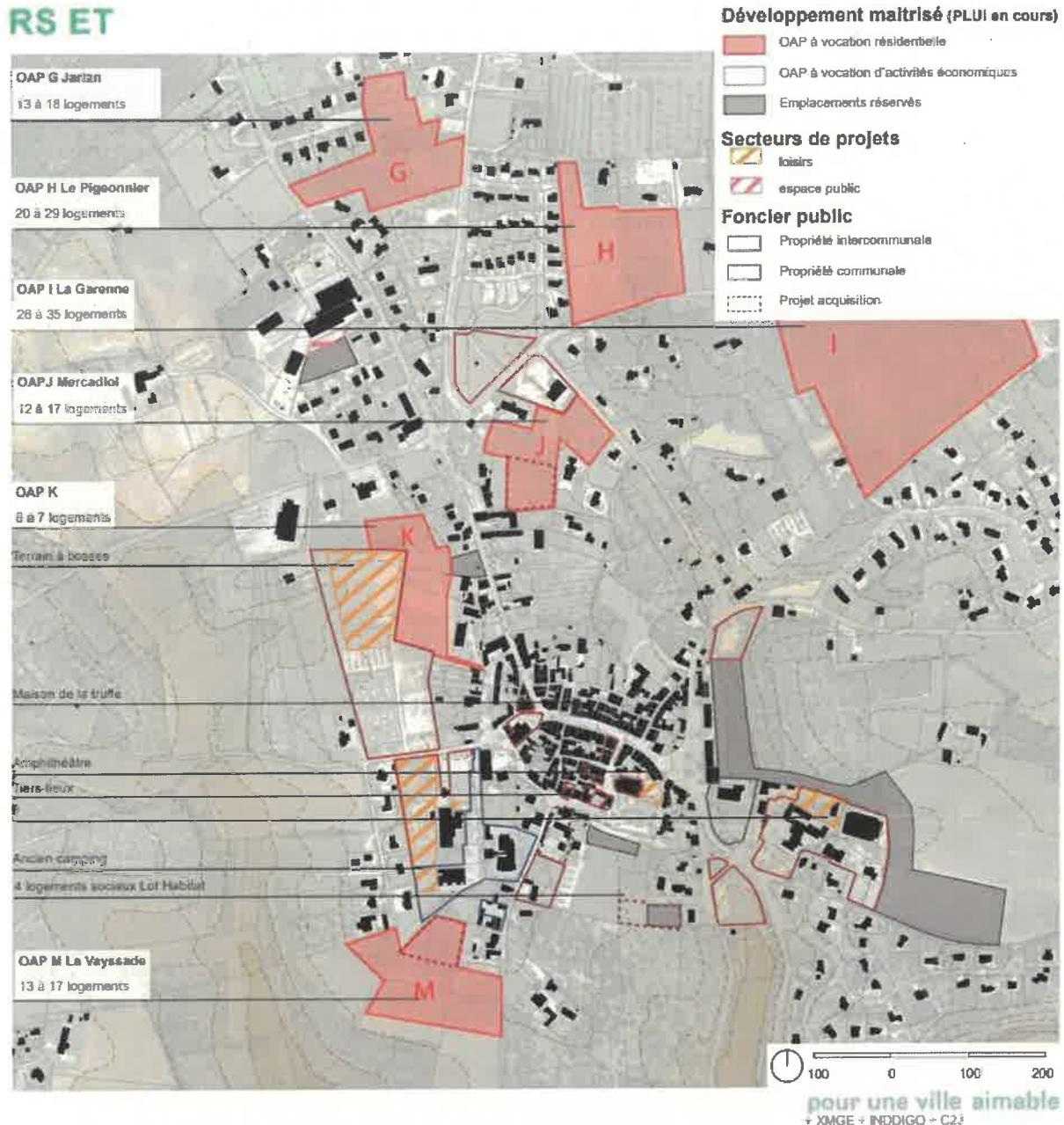
associations...

- Des tensions fortes sur les biens à louer (25% du parc immobilier), avec la concurrence des locations touristiques, les implications de la loi Climat (qui va interdire la location des logements énergivores) sur toutes les typologies et tous les publics (familles, séniors, jeunes ménages, nouveaux arrivants).

Consciente que l'accueil de nouveaux habitants par l'étalement urbain ne répond pas aux enjeux à la fois de la revitalisation du centre bourg et des enjeux liés au vieillissement de la population, la commune par le biais de son PLUI (approbation prévu automne 2024) a inscrit sa volonté de densifier l'habitat proche de son centre bourg.

Ainsi, le PLUi inscrit 13 OAP à l'échelle de la commune dont 6 à l'échelle du secteur centre, ce qui donne : Sur 150 à 190 logements prévus sur la commune, 110 à 150 sont prévus dans le centre.

- De plus en plus de petits ménages (séniors, décohabitation, ...)
- Un parc principalement composé de maisons individuelles 90% dont 77% de T4/T5
- Les tranches de +60 ans augmentent, les seniors à petits revenus peinent à trouver de petits logements adaptés proches des services et équipements de santé
- Les familles quittent la centralité pour avoir un logement bien plus spacieux moins énergivore et avec un jardin : il faut les attirer dans le bourg afin de faire vivre les commerces, services, écoles et



## 1.6. Analyse socio-démographique : Une ville qui représente un bassin d'emploi

Lalbenque compte 202 établissements actifs et environ 525 emplois. (Source Etude commerce C2J – 2023)

3 secteurs prédominent :

- Le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration avec 52 établissements (25,7% du total),
- L'administration, l'enseignement et la santé avec 38 établissements, soit 18,8% des établissements contre 11,1% sur l'EPCI et 12,8% en France,
- L'industrie avec 31 établissements représentant 15,3% des établissements contre une moyenne de 12,6% pour l'EPCI et 11,9% pour la France.

Elle compte également une zone d'activités sur la commune, la ZA de Lissaure qui accueille le long de la D19, en entrée Ouest de la commune, une douzaine d'entreprises (Gamm vert, Pompes Funèbres Pouzergues, Quercy Pierres tailleur de pierres, garage auto, salle de sports, pizzeria, location de hangars, maçon, Véolia Propreté, Sud Gouttières, dépôt voitures d'occasion, Séguy TP...) sur 6 ha.

Sur cette zone, le SCoT de Cahors et du Sud du Lot identifie des potentiels de développement (3 ha entre 2023 et 2029 et 5 ha entre 2029 et 2035) et qui selon le futur PLUi doivent être confortés et valorisés.

Toute cette dynamique positionne Lalbenque comme pôle d'équilibre en termes d'emplois pour le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne. En effet, la moitié des emplois de Lalbenque est occupée par des actifs venant d'autres communes (281 actifs sur 505 actifs). On constate que l'attrait du territoire s'exerce jusqu'à une vingtaine de minutes, d'abord vers le Nord puis vers l'Ouest.

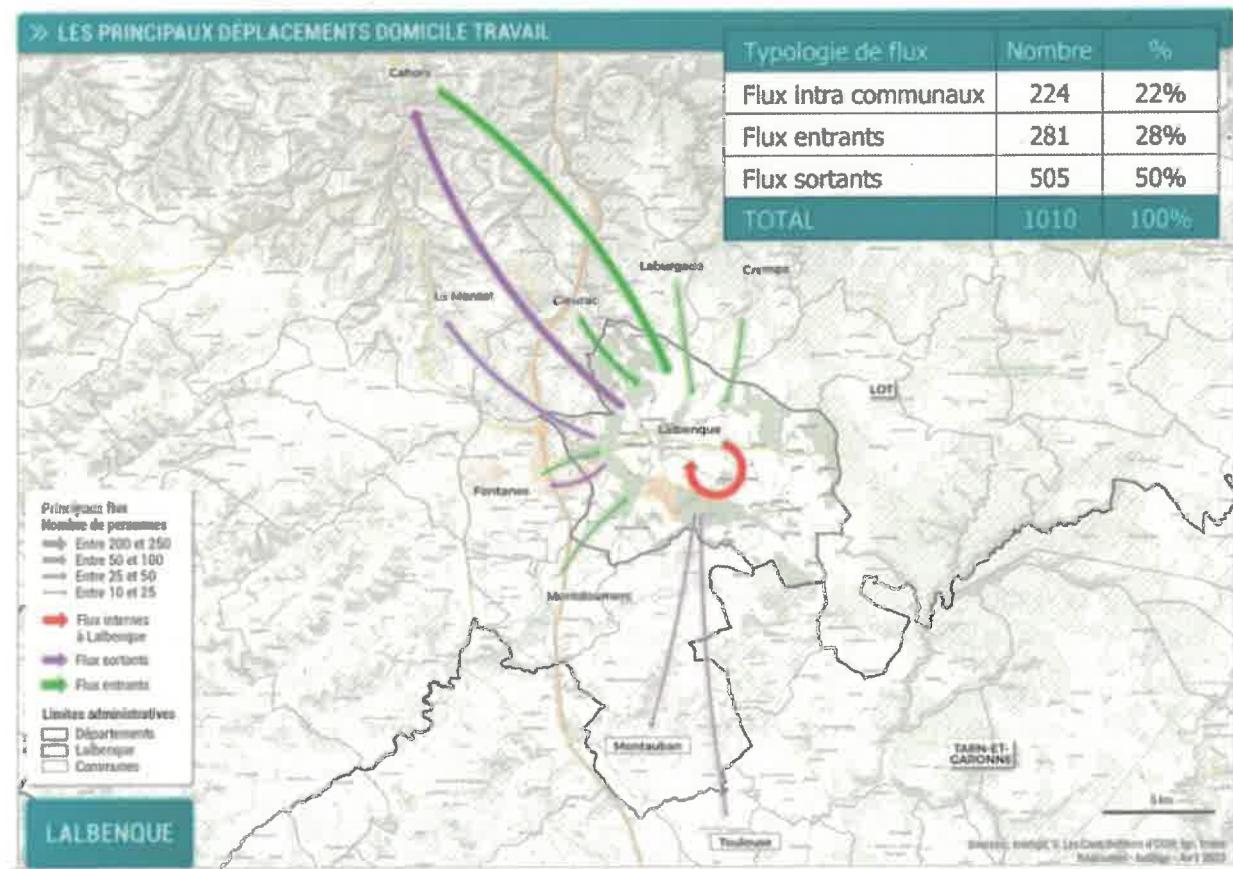
	Flux quotidiens émis			Flux quotidiens reçus		
	Total (flux d'actifs)	Actifs restant sur Lalbenque	Actifs travaillant sur une autre commune	Total (flux vers l'emploi)	Actifs de Lalbenque y travaillant	Actifs résidant dans un autre commune
LALBENQUE	729	224	505	505	224	281

Source Etude commerce C2J – 2023

Le tableau ci-dessus présente les flux quotidiens d'actifs émis et reçus par Lalbenque. L'analyse met en évidence :

- La capacité du territoire à retenir une part de ses actifs sur place : 31% des actifs de Lalbenque travaillent sur Lalbenque, ce qui est un taux assez important. Le différentiel entre nombre d'actifs habitant la commune (729) et nombre d'emplois proposés par la commune (505) est limité.
  - L'attrait exercé par la commune de Cahors sur les actifs résidant sur la commune, tandis que les emplois de Lalbenque sont pourvus par des actifs résidant le long des axes de communications importants du secteur : A20, D820 et D911
- Concernant les flux sortants, sur les 729 actifs de la commune, 224 actifs travaillent à Lalbenque et 505 actifs quittent chaque jour Lalbenque pour aller travailler sur une autre commune. Ils représentent 69% des actifs de la commune. 31% des actifs de Lalbenque travaillent sur leur commune de résidence, ce qui est une part assez élevée. Les actifs quittant leur commune de résidence se dirigent essentiellement vers Cahors (248 actifs, 34,0% des flux), devant Fontanes et Le Montat (29 actifs chacune) puis Montauban (19 actifs) et Toulouse (15 actifs).

Source : Eude Urbaine réalisée par PUVA (Pour une Ville Aimable) en 2023



Source Etude mobilité Indigo – 2023

En ce qui concerne les flux entrants, Lalbenque attire quotidiennement 505 actifs, dont 224 habitent Lalbenque (44%) et 281 viennent d'une autre commune (56%). Un nombre important d'emplois de Lalbenque est donc occupé par des habitants de Lalbenque (près de 1 sur 2). (Source Etude urbaine PUVA : 2023)

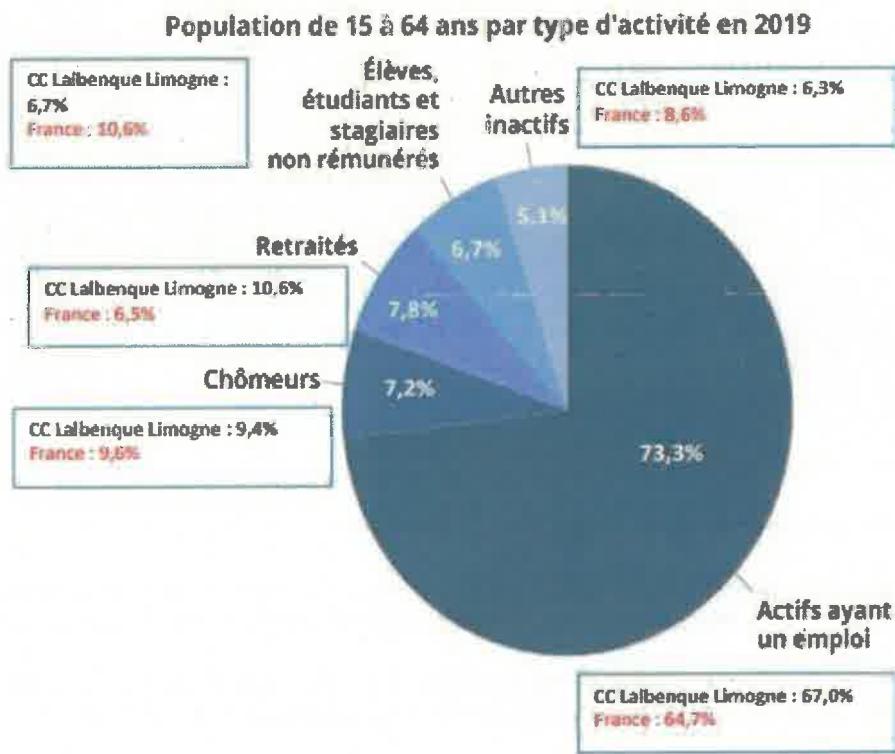
Ce sont les actifs des communes de Cahors et Cieurac qui sont les plus nombreux à venir travailler à Lalbenque : 56 actifs habitent Cahors et 30 habitent Cieurac.

Lalbenque	2008	2013	2019
Nombre d'habitants	1 468	1 694	1 785
Nombre d'emplois	434	481	525
Nombre d'actifs	607	712	762

Source : Eude Urbaine réalisée par PUVA (Pour une Ville Aimable) en 2023

Le nombre d'emplois et d'actifs est en progression depuis 2008

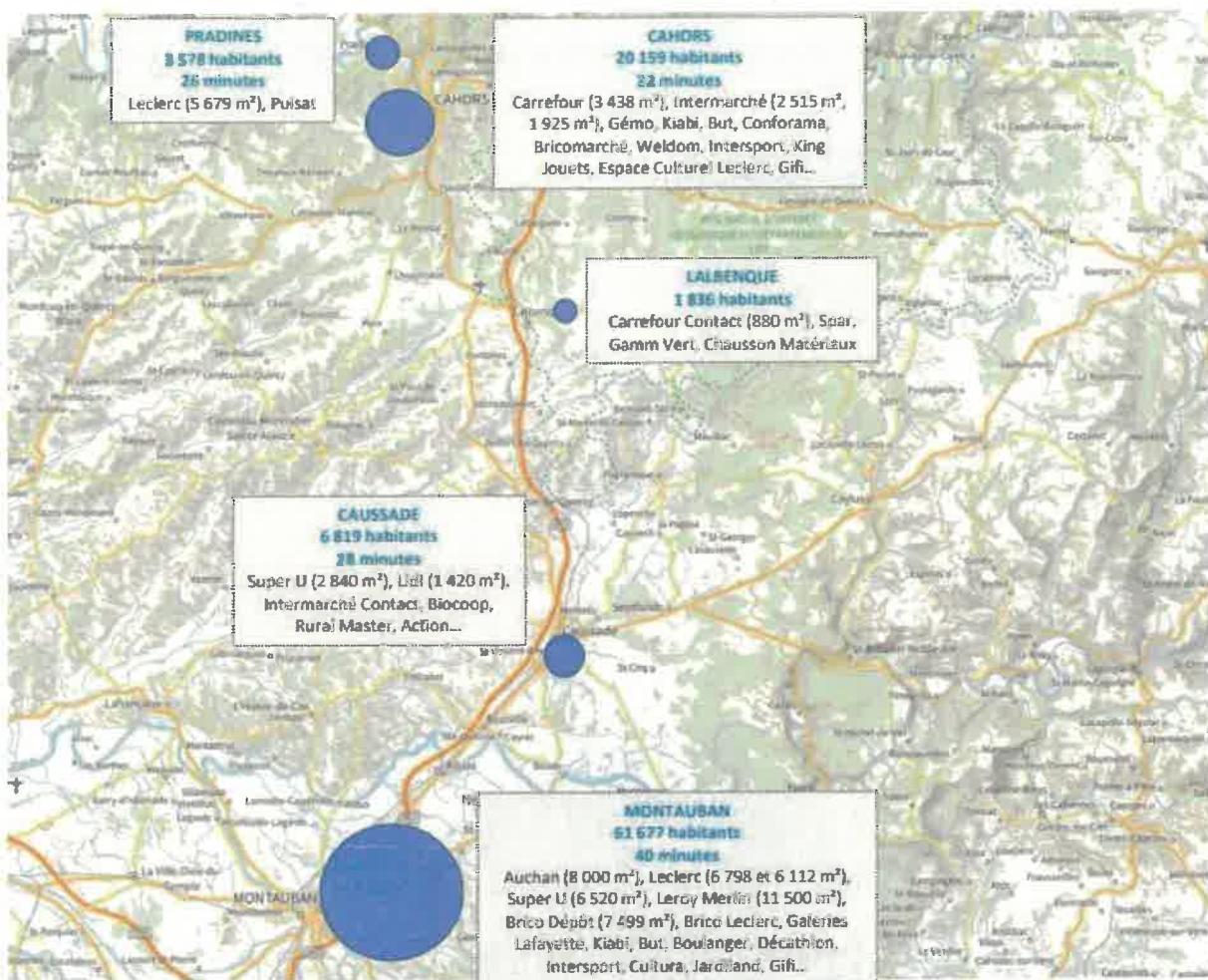
Par ailleurs, sur Lalbenque, on constate un taux d'activité nettement supérieur aux moyennes nationales et de l'EPCI.



Source : Eude Urbaine réalisée par PUVA (Pour une Ville Aimable) en 2023

Le taux de chômage est sensiblement inférieur aux moyennes France et EPCI.

## 1.7. Une offre commerciale qui répond aux besoins de proximité du territoire...



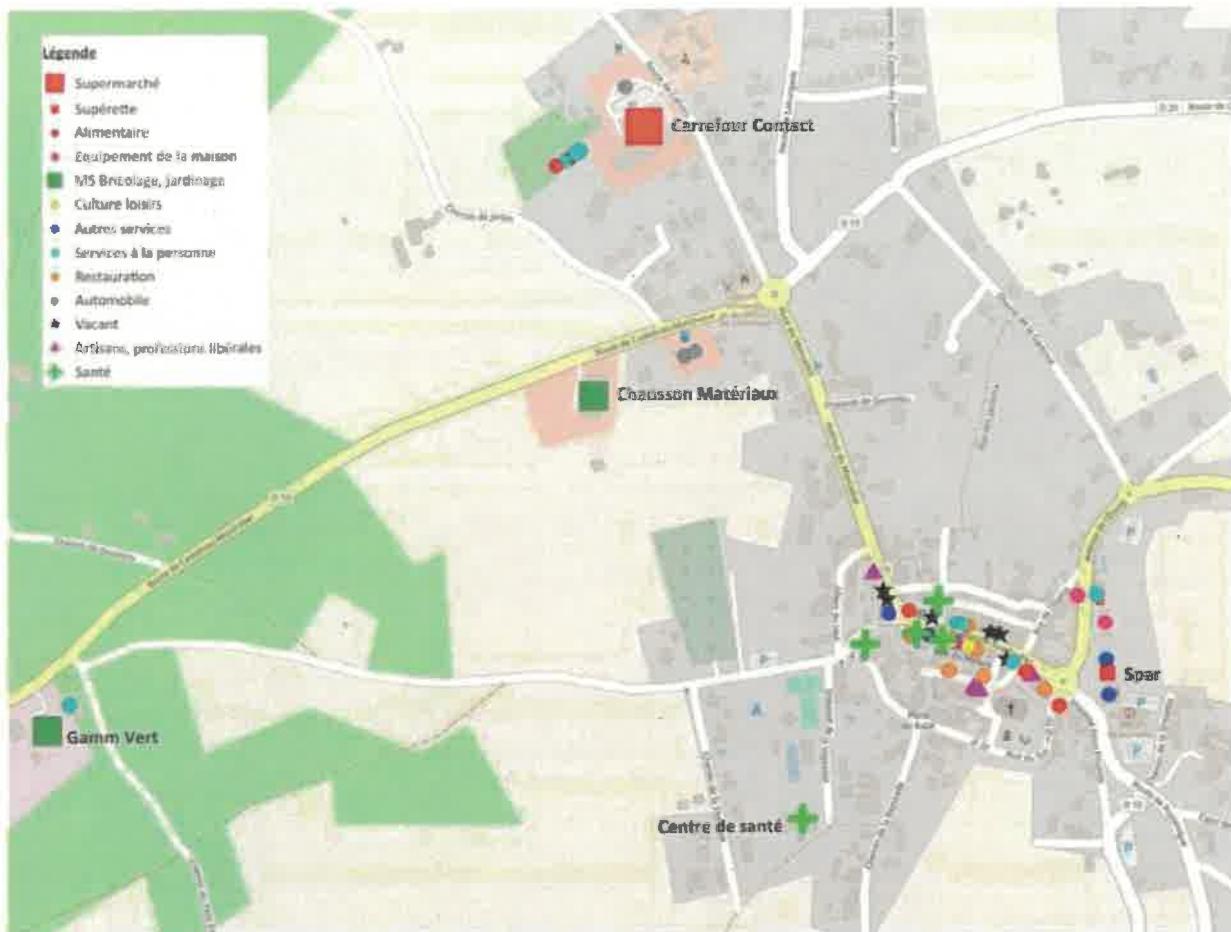
Source : Eude Urbaine réalisée par PUVA (Pour une Ville Aimable) en 2023

On constate que l'organisation de l'offre commerciale se fait selon un axe Nord-Sud.

Le pôle le plus proche est celui de Cahors : une vingtaine de minutes et proposant plus de 50 000 m<sup>2</sup> de surfaces de vente. L'offre répond à de nombreux besoins non couverts par le commerce de Lalbenque (vêtements, meubles, bricolage, sport, jouets, livres,).

Cependant, l'offre est suffisamment éloignée de Lalbenque pour permettre aux commerces et services du village de répondre à des besoins au-delà de l'hyper-proximité et sur une zone de chalandise assez large, à 10 – 15 km.

Mais avec plus de 150 000 m<sup>2</sup> de surfaces de vente, le pôle commercial proposant l'offre la plus étendue, avec les plus grandes enseignes nationales, est celui de Montauban à une quarantaine de minutes. Montauban dispose de locomotives non alimentaires telles que Leroy Merlin, Brico Dépôt, Boulanger, Décathlon, Galeries Lafayette, Cultura, Gifi, ... L'offre est plus complète qu'à Cahors, offrant une diversité d'offres par secteurs de produits (3 grandes enseignes de bricolages, 2 grandes enseignes de sport,)



Source : Eude Urbaine réalisée par PUVA (Pour une Ville Aimable) en 2023

Le commerce de la commune de Lalbenque se répartit essentiellement entre :

- Le centre-bourg qui accueille 29 cellules de commerces et services marchands (hors professionnels de santé, architectes, avocat,).
- Un centre commercial de périphérie qui accueille un petit supermarché sous enseigne Carrefour Contact de 880 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une station-service et un plot commercial de 5 commerces et services : boulangerie snack, institut de beauté, optique, audition, thés café cadeaux. Ces activités implantées en périphérie auraient pu trouver leur place en centralité si des locaux commerciaux étaient disponibles.

En périphérie, on trouve quelques autres activités plus isolées (matériaux de construction, Gamm Vert, garage auto, station-service, pompes funèbres) qui ont toute leur place hors centralité.

Le marché hebdomadaire du samedi matin complète l'offre commerciale du centre bourg. (30 marchands Alimentaire (local ou pas) surtout, artisans, pépiniéristes, cosmétiques, dont au moins 5 producteurs-vendeurs et des commerçants en bio). Ce marché attire les Lalbenquois mais également les habitants des communes avoisinantes.

Secteurs d'activité	Centre-bourg	Zone Carrefour Contact	Autres secteurs	Ensemble
Supermarché et supérette	1	1		2
Alimentaires	3	2		5
Équipement de la personne				0
Équipement de la maison	2			2
Culture loisirs	2			2
Bricolage Jardin			2	2
Services à la personne	5	3	1	9
Autres services	4			4
Bars restaurants hôtel	6			6
Automobile		1	2	3
Vacants	6			6
Total	29	7	5	41

#### Commercialité : 32%

Indicateur positif : les services, bars et restaurants ne dominent pas dans le paysage commercial.

Attention, en centre-bourg, le taux baisse à 28% . Il manque des commerces au détriment des services, bars et restaurants.

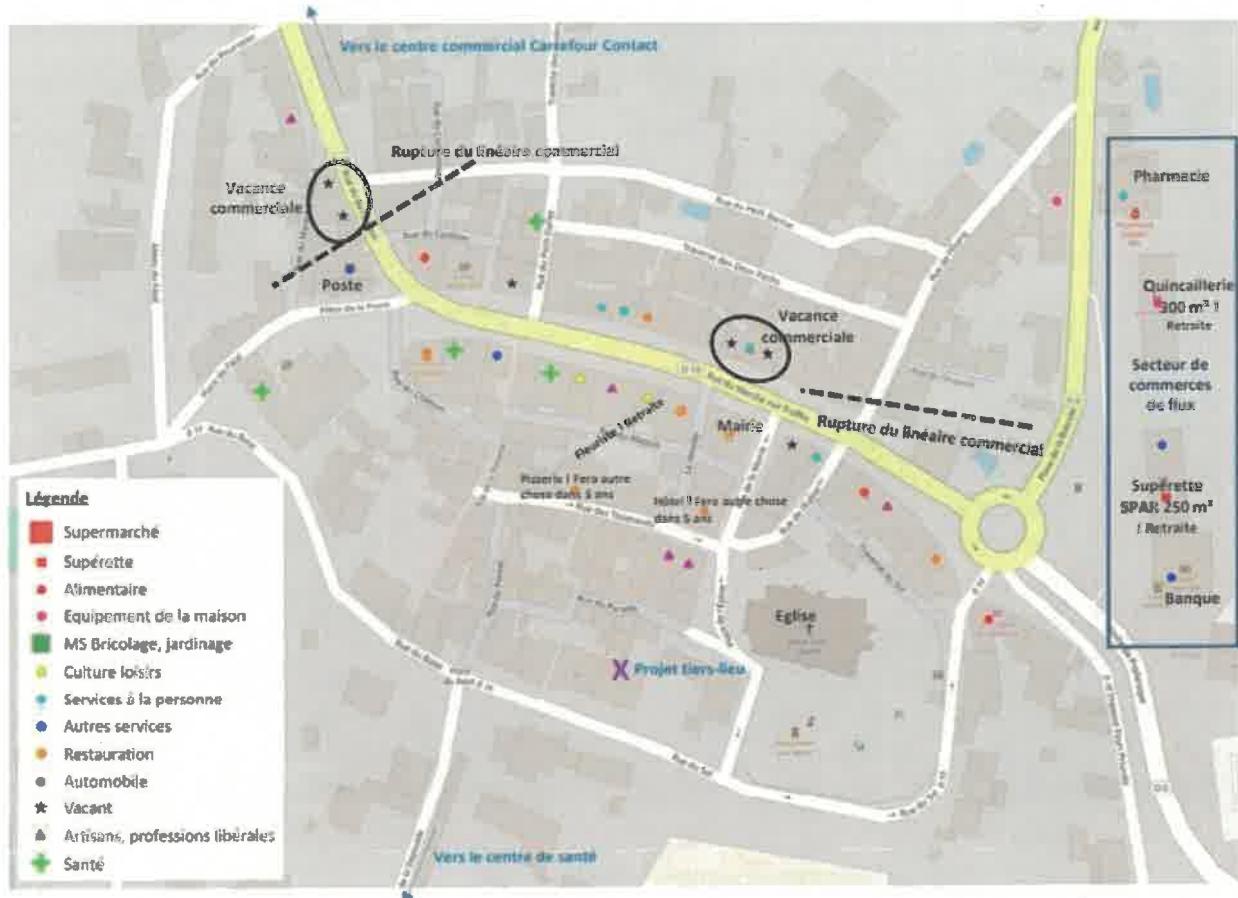
#### Vacance commerciale : 14,6%

Taux au-dessus de la moyenne (12%)

Les locaux vacants sont tous en centralité, dont 4 sur la rue du Marché aux Truffes qui constitue l'axe commerçant principal avec la place de la Bascule.

Source : Eude Urbaine réalisée par PUVA (Pour une Ville Aimable) en 2023

## 1.8. Mais un tissu commercial au centre bourg fragilisé



Dans le centre-ville, l'activité se concentre essentiellement :

- Sur la place de la Bascule
- Sur la rue du Marché aux Truffes entre la Poste et la place de la Bascule.

La rue du Barry haut offre une faible activité de commerces et de services. (Une avocate et une pizzeria y sont implantés). La rue des Tisserands ne compte que quelques activités de destination (hôtel, pizza à emporter, local d'un dépanneur électro-ménager, architecte).

Les commerces amenant le plus de flux clients, car répondant à des besoins courants (supérette, pharmacie, banque), sont situés sur la place de la Bascule.

De plus, sur la place de la Bascule, les propriétaires de la quincaillerie occupant une surface de 400 m<sup>2</sup> préparent leur départ à la retraite.

À l'analyse de l'offre commerciale de Lalbenque (voir tableau au paragraphe 1.7), on note, au centre-bourg :

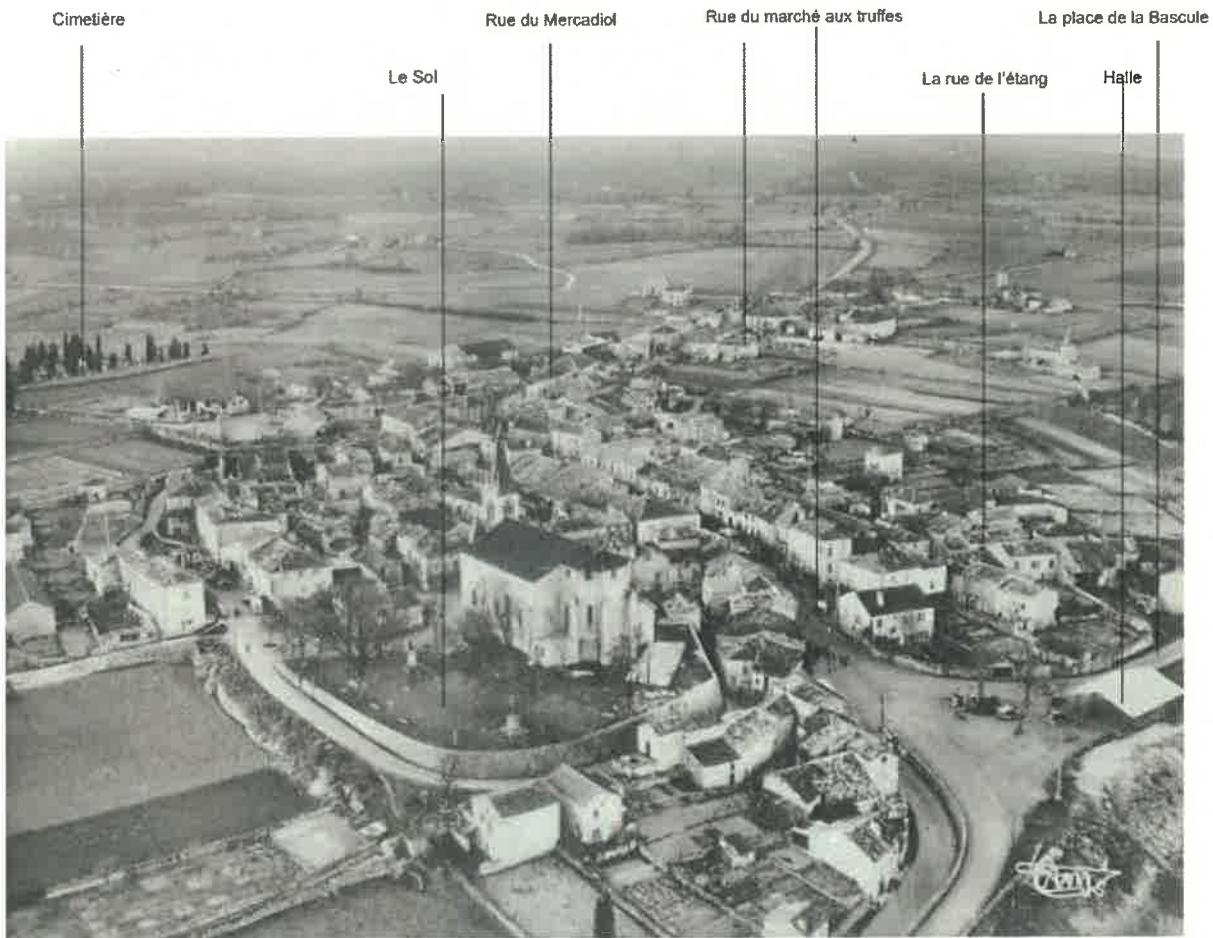
- L'importance de la vacance : 6 cellules sur 29 (21%)
- L'importance de services et de bars restaurants, même si cette offre demeure insatisfaisante sur certains segments (bar, petite restauration assise)
- Et surtout la faiblesse de l'offre en commerces, en particulier alimentaires : la supérette et l'épicerie (qui s'oriente de plus en plus vers une offre en produits locaux et en épicerie fine) ne sont accompagnés que d'une boucherie (la pâtisserie n'étant ouverte qu'un jour par semaine).
- En commerces non alimentaire, le centre-bourg dispose d'une quincaillerie-vaisselle-petit bricolage (ce qui est assez exceptionnel au vu de la taille de la commune) et d'un tabac presse qui tente de répondre à des besoins connexes (papeterie, carterie, sacs, foulards, boissons fraîches, confiseries, CBD,...)

L'évènement marquant à Lalbenque reste le marché aux truffes. Celui-ci se tient chaque mardi, de décembre à mars, dans la rue principale qui porte aussi le nom de « rue du marché aux truffes ». Il attire les producteurs, négociants et professionnels de la gastronomie, mais aussi une foule de curieux. La truffe et le marché associé, largement médiatisés, font la notoriété de Lalbenque. Depuis quelques années et notamment depuis la COVID, il a perdu en vitalité.

## 1.9. De nombreux espaces publics insuffisamment mis en valeur et connectés

Cette vue aérienne d'après-guerre montre les éléments structurants du village : l'avenue du Mercadiol, axe pénétrant dans le village, la rue du marché aux truffes, ancien fossé médiéval, devenue axe principal. On remarque l'évolution de la place de la Bascule, sur laquelle s'ouvre la rue du marché aux truffes, bordée par le haut talus qui descend sur la combe, on y voit encore la halle et la bascule qui servaient au commerce des bestiaux. L'esplanade du Sol et son soutènement structurent la limite sud.

Le village en position haute offre des vues sur les prairies, bocages et jardins qui l'entourent notamment depuis le Sol, au sud de l'église.



Les traces du vieux castrum médiéval avec ses vestiges architecturaux de l'époque médiévale et ces espaces publics ouverts confèrent au centre bourg de Lalbenque une identité singulière insuffisamment mise en valeur pour attirer un visiteur non averti. Aucune signalétique n'aide à la déambulation piétonne dans le cœur de bourg.

La commune dispose de nombreuses emprises publiques non bâties, quelques fois associées à des équipements.

A l'ouest, le pôle d'équipement s'inscrit dans un secteur de foncier public, qui borde toute la limite Ouest du bourg. Au sud-est du rond-point, le Mercadiol accueille depuis quelques années une très grande partie des festivités au détriment du centre bourg.

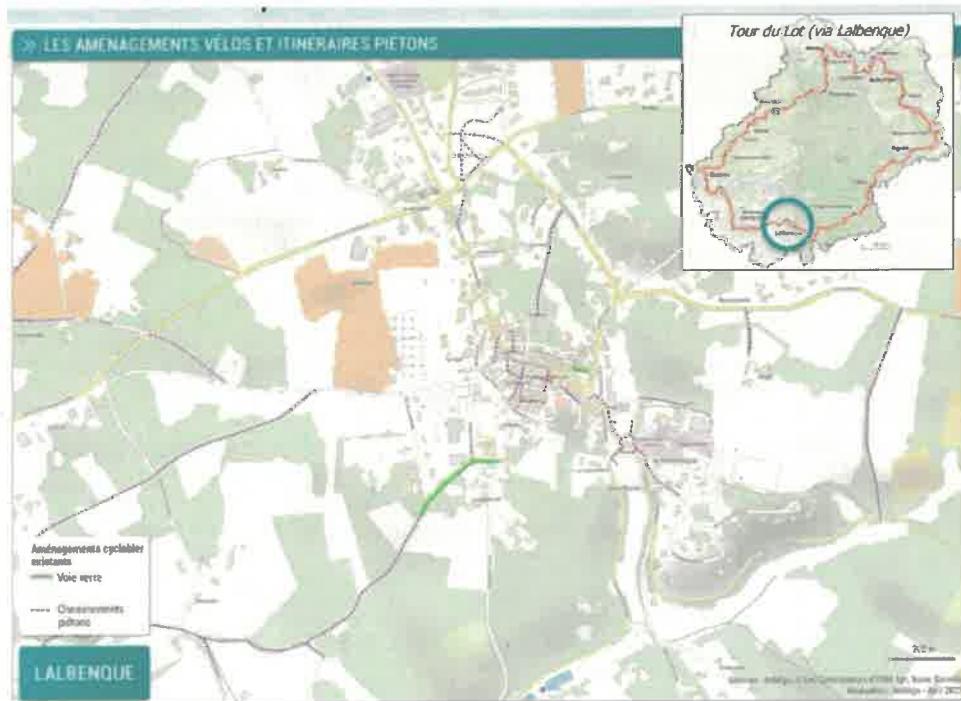
L'accessibilité en voiture au centre bourg est excellente, du fait d'une offre de stationnement généreuse, gratuite et non réglementée aux abords du cœur historique.

Les espaces publics du centre historique (rue du marché aux truffes, abords de l'église) accueillent marchés et vie quotidienne du village, la place de la Bascule est surtout un parking.



Cependant ces espaces publics sont très minéraux et difficilement accessibles en vélo ou à pied. Leur interconnexion passe obligatoirement par des voies routières. Il y a un manque d'identité pour les espaces du centre bourg : la qualité des aménagements ne sont pas à la hauteur des enjeux qu'ils représentent et dans la lutte au réchauffement climatique.

Il y a une discontinuité dans la qualité des espaces publics (type de revêtements, mobilier urbain, végétalisation, non appropriation des pas de porte par les habitants...)



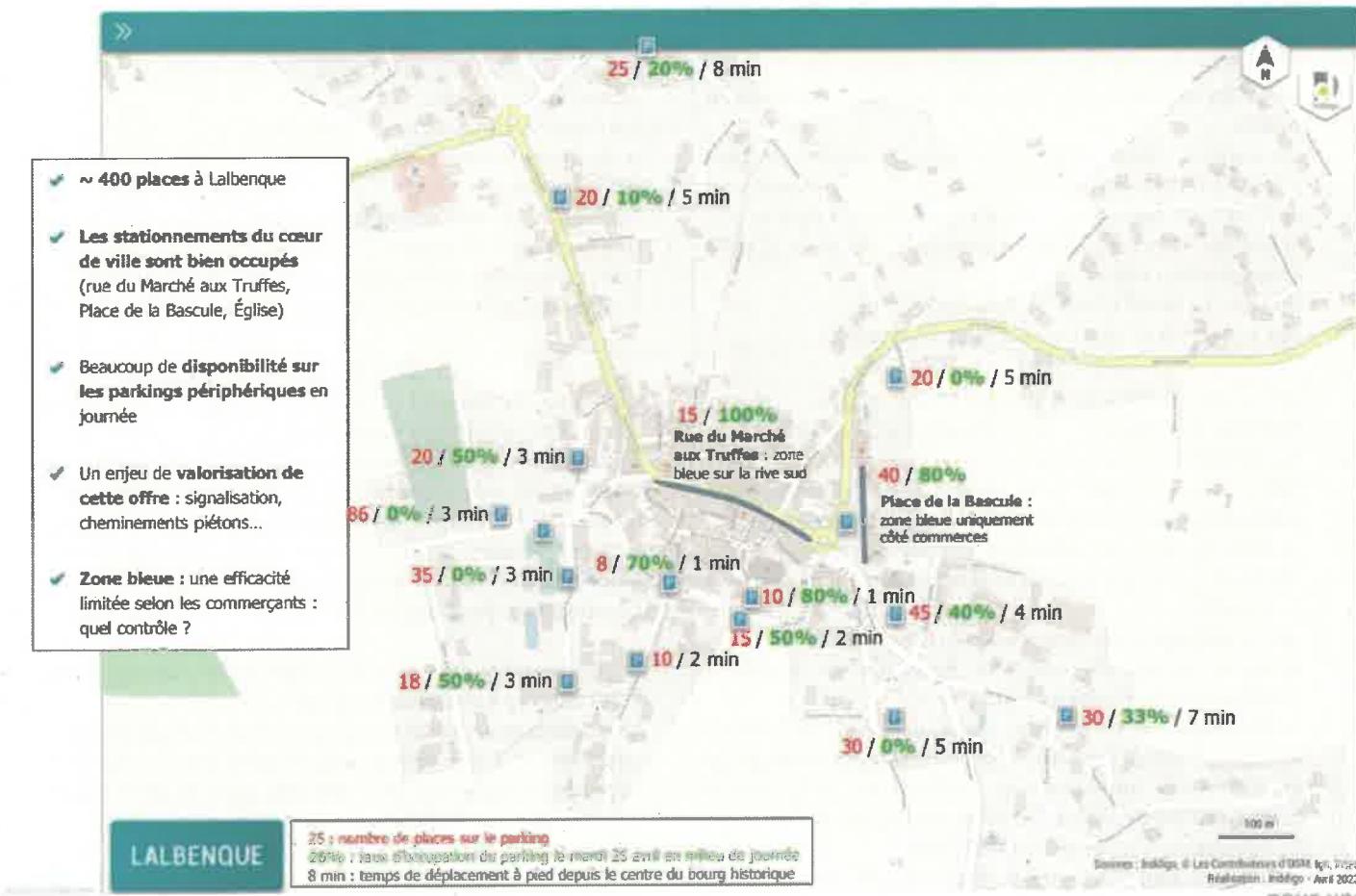
Bien qu'il existe plusieurs itinéraires pédestres connectés au bourg de Lalbenque, la connexion avec le centre est à travailler : le maillage piéton est à clarifier et des itinéraires sont à définir pour se rendre vers les différents points d'intérêts de la commune.

Malgré le réaménagement de la rue de la Mairie et de la place de l'église, (il y a une dizaine d'années), la rue du Balat (il y a 5 ans), le cœur historique n'offre pas un bon confort de déambulation. La rue du Marché aux Truffes, aménagée il y a une quarantaine d'années, est un bon exemple (plusieurs niveaux de trottoirs, pente, places de stationnement, croisement de véhicules impossible sans monter sur le trottoir, trafic dense).

On constate également un manque d'espace pour les piétons, aussi bien au niveau des liaisons (trottoirs et cheminements) que de surface disponible pour réaliser des aménagements. Cette absence d'itinéraires sécurisés et qualitatifs pour les piétons et les cyclistes pour desservir les équipements et commerces donne la part belle à la voiture.

Les cyclistes sont peu (ou pas) présents et disposent de peu d'équipements dédiés (types : garage à vélos, voies cyclables...).

Ainsi, la place de la voiture en centre bourg est inévitable du fait de la topographie et du peu d'alternatives en mode doux ou collectif : vélo, trottinettes, bus régionaux Lio et transports scolaires.



Le manque de matérialisation au sol et de signalétique contribue à une vision erronée du nombre de places de parking et de la proximité de celles-ci avec le centre bourg.

Des pratiques de stationnement au pied des commerces se pérennisent au détriment des mobilités douces malgré des vastes aires de stationnement très proche du secteur marchand.

## 1.10. Synthèse AFOM sur la dynamique du centre bourg

Elle présente l'avantage de synthétiser les forces et faiblesses du bourg de Lalbenque en termes d'attractivité et au regard des opportunités et menaces générées par son environnement. Avec cette approche, il s'agit de créer des stratégies pertinentes pour exploiter un nouveau potentiel, développer un gisement existant et anticiper une menace pesant sur l'attractivité du centre bourg.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des fonctions de centralité affirmées</li> <li>- Dynamique résidentielle et démographique très favorable</li> <li>- Une notoriété nationale grâce au marché de la truffe</li> <li>- Un patrimoine architectural d'ancien castrum</li> <li>- Une échelle de déplacement souvent compatible avec la pratique de la marche et du vélo</li> <li>- Un parcours scolaire existant de la maternelle au collège (établissement privé) et la présence de plusieurs modes de garde pour les 0-3 ans.</li> <li>- Un tissu commercial qui profite du dynamisme démographique de la commune, au sein d'un environnement attractif</li> <li>- Un tissu commercial assez diversifié en centre-ville</li> <li>- Des pôles commerciaux concurrents à plus de 20 minutes en voiture</li> <li>- Un environnement socio-économique favorable : un taux d'activité nettement supérieur aux moyennes nationales et de l'EPCI, un taux de chômage sensiblement inférieur aux moyennes France et EPCI, un nombre d'emplois et d'actifs en progression depuis 2008</li> <li>- Un tissu associatif diversifié (50 associations)</li> <li>- Des équipements sportifs et de loisirs renouvelés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une croissance de l'emploi bien moins rapide que celle de la population</li> <li>- Des logements inadaptés aux besoins des ménages</li> <li>- La structure historique de Lalbenque contraint l'organisation des mobilités (rues étroites)</li> <li>- Un espace public à partager et à requalifier</li> <li>- Une culture de la voiture bien ancrée, à faire évoluer (stationnement devant les commerces...)</li> <li>- Des faiblesses dans l'offre commerciale : trop peu de commerces alimentaires, trop peu de commerces au sens strict en comparaison avec le nombre de cellules proposant des services et de la restauration.</li> <li>- Des services déconnectés du centre-bourg (y compris entre eux) et son parcours marchand : la maison de santé, les équipements sportifs...</li> <li>- Des ruptures de linéaires commerciaux</li> <li>- La vacance commerciale liée à des locaux mal situés ou trop petits ou trop chers</li> <li>- Le manque d'animation de la commune,</li> <li>- Une déambulation piétonne inconfortable et peu sécurisé</li> <li>- Une faible présence du végétal dans les espaces publics</li> <li>- Manque de professions médicales (dentistes...)</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un patrimoine historique et touristique à valoriser</li> <li>- Attentes des citoyens : des actions à creuser lors de la concertation lancée en 2023</li> <li>- Des espaces conséquents en-dehors des murs historiques, mobilisables pour l'organisation des circulations douces</li> <li>- Le PLUi en cours de validation permet de réfléchir à une stratégie à long terme sur le développement commercial de la centralité</li> <li>- Des opportunités foncières disponibles à moyen terme sur la place de la Bascule devraient permettre de nouvelles créations commerciales en centralité</li> <li>- Le développement d'activités commerciales en périphérie : une opportunité ? Oui dans le sens où le renforcement global de l'offre de commerces et services sur la commune augmente l'attractivité de la commune. Oui si cette offre est complémentaire à l'offre du centre-ville</li> <li>- Le projet de tiers lieu (emplois et animations dans le centre-bourg)</li> <li>- La truffe comme opportunité de développement touristique</li> <li>- La présence du Chemin de St Jacques de Compostelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modes de vie sont régentés par l'usage de la voiture (accrus par un habitat très dispersé)</li> <li>- L'étalement urbain de la commune (3/4 des Lalbenquois vivent en dehors du Centre Bourg)</li> <li>- Risque d'accidents dans Lalbenque par manque d'aménagements de pacification et de clarification des mobilités (place des piétons/vélos/PMR)</li> <li>- Des itinéraires poids-lourds à encadrer</li> <li>-</li> <li>- Le vieillissement de la population doit amener le commerce et les services marchands à s'adapter</li> <li>- Le développement d'activités commerciales en périphérie : une menace ? Oui si le projet accueille des activités qui pourraient s'implanter en centre-ville. Difficile de maîtriser ce qui pourrait s'implanter en périphérie. Mais la multiplication de l'offre apporte de l'attractivité</li> <li>- Un centre-bourg qui ne propose pas suffisamment d'offre en commerces alimentaires</li> </ul>

## 2. Enjeux spécifiques pour la revitalisation de la commune de LALBENQUE

La commune de Lalbenque à travers les différents diagnostics, entretiens avec les commerçants, ses habitants, touristes et les habitants des communes voisines, a identifié les points suivants comme enjeux d'attractivité.

### Habitat

- Limiter l'étalement urbain
- Offrir des logements adaptés au type et à la taille des ménages

### Commerces

- Sécuriser le parcours marchand
- Améliorer la commercialité des lieux

### Animations

- Conforter le tissu associatif (artistique et de loisir)
- Favoriser l'animation au Centre Bourg

### Infrastructures

- Consolider les équipements publics afin de maintenir une offre confortable de services et loisirs

### Culture

- Développer l'animation culturelle à Lalbenque
- Soutenir les festivals au centre bourg

### Jeunesse

- Développer l'offre de loisirs et les équipements à destination des jeunes

### Mobilité

- Repenser les modes de déplacements et leurs connexions

### Emploi

- Développer l'activité économique pour que la croissance de l'emploi suive celle de la population

### Lieu de rencontres

- Recomposer et requalifier les espaces publics à fort potentiel

### Service

### à la population

- Consolider les services existants afin de maintenir une offre confortable de services
- Attirer de nouveaux professionnels de santé

### Patrimoines

- Assoir la position de capitale de la Truffe Noire
- Entretenir et sauvegarder le petit patrimoine
- Valoriser le patrimoine du centre bourg

### 3. Stratégie de revitalisation de la commune de Lalbenque

#### 3.1. Les axes stratégiques et leurs objectifs opérationnels

L'ambition générale de la commune est de devenir **le bourg du sud du Lot le plus attractif, par l'association entre dynamisme économique et cadre de vie qualitatif en tirant parti de son avantage** à savoir : l'insertion dans les réseaux de transport structurants sur l'axe Brive-Toulouse.

Pour cela, elle souhaite :

- **Être un village qui attire chaque année des jeunes actifs, en quête d'un mode de vie équilibré entre quiétude du mode d'une vie rural et dynamisme d'une vie connectée.**  
La présence durable de jeunes actifs permet d'ancrer dans le temps l'image d'un village compatible avec les exigences contemporaine : vivre dans un écosystème à la fois moderne et protégé. La ruralité est une chance et un atout à condition qu'elle soit connectée au monde moderne. Lalbenque doit être un village ouvert sur le monde capable d'intégrer les nouveaux venus.
- **Soutenir le développement d'un habitat proche en centre bourg permettant de renforcer la centralité et de répondre aux enjeux contemporains** : proximité favorable aux mobilités douces, accueil de nouvelles formes d'habitats (inclusifs, intergénérationnels), et de nouveaux modes d'habiter (énergies renouvelables, ...) tout en préservant les spécificités paysagères du territoire.
- **Être un village offrant un cadre de vie accueillant et inclusif permettant aux habitants de s'épanouir sur le territoire** : école et santé accessibles, politique du handicap, infrastructures et réseaux suffisants, espaces publics attractifs, services publics de proximité. Sans cela, les conditions-socles d'un développement économique durable ne sont pas réunies
- **Soutenir des activités artisanales, commerciales et de services pour développer l'emploi et pour répondre aux ambitions d'un territoire conscient de l'importance de l'innovation** (entreprises PME-TPE à label de qualité, French Tech, fab lab, tiers-lieu et espace de coworking, ...)
- **Inscrire le cadre rural de Lalbenque dans la quête d'un développement plus durable de nos territoires** : soutien à l'installation de jeunes agriculteurs, promotion d'énergies vertes compatibles avec la protection de l'environnement local, promotion et protection de la biodiversité du territoire, soutien aux mobilités douces et partagées (train, covoiturage, vélo, ...).
- **Affirmer l'identité patrimoniale et historique du bourg afin de renouveler son image et favoriser son attractivité touristique** : valorisation du patrimoine matériel (bâti, chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle) et immatériel (truffe), développement de l'offre touristique pour accompagner l'émergence d'une destination (hébergement, tourisme culturel, gastronomique et d'affaire, ...)

A partir de cette ambition et à l'image de ce que vise le programme national « Petites Villes de Demain », la revitalisation de son bourg-centre, la commune de Lalbenque tend à impulser des actions de restructuration du tissu urbain existant sur les axes suivants :

##### - AXE 1 : Restaurer l'attractivité résidentielle du centre bourg

L'enjeu est double : limiter l'étalement urbain et diminuer la vacance résidentielle. Le centre bourg de Lalbenque peut se saisir de cette problématique en tirant profit à la fois des outils de planification du nouveau PLUi mais également des réserves foncières situées au cœur du bourg pour offrir des logements adaptés et éviter la déprise démographique dans le centre bourg.

##### - AXE 2 : Redynamiser le commerce et les activités économiques en centre bourg

Dans un contexte concurrentiel fort des pôles commerciaux périphériques ou des achats en ligne, le commerce du centre bourg doit sans cesse se renouveler, se dynamiser, créer une ambiance et des animations afin de maintenir auprès de la clientèle locale ou de passage un bon niveau d'attractivité. La fréquentation du centre bourg doit passer d'un mode « fonctionnel » à un mode « plaisir ». Les clients veulent vivre une « expérience ».

- **AXE 3 : Développer les mobilités douces et les connexions**

Le maintien d'activités et services « locomotives » du centre bourg tels que la pharmacie, le tabac/presse ou la banque, ne pourra s'opérer que si les leviers d'attractivité sont activés conjointement. La mobilité douce est un atout pour lier les équipements existants, les lieux d'attractivité, les commerces et les infrastructures. L'intermodalité doit être pensé au niveau du bourg mais également avec les secteurs extérieurs (quartiers éloignés, gare, équipements sportifs...).

- **AXE 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**

Les espaces publics de qualité garantissent un environnement indispensable pour les fonctions de centralité. En valorisant l'image qualitative du centre bourg, on favorise le développement des commerces, la qualité résidentielle des logements, la déambulation des habitants, l'appropriation des habitants des espaces publics, et l'attrait des porteurs de projets ou investisseurs.

- **AXE 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics de qualité**

La polarité est nourrie par la présence d'une offre riche en services, commerces et équipements culturels, associatifs ou sportifs. Elle tire notamment une partie de son attractivité de l'offre éducative et périscolaire mais surtout de santé.

La Commune de Lalbenque s'est fixé ainsi 12 objectifs opérationnels :

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
Axe 1 <b>Restaurer l'attractivité résidentielle du centre bourg</b>	Rendre confortable et attractif l'habitat au centre bourg
	Organiser et promouvoir une offre foncière afin de concentrer l'habitat au centre bourg
	Proposer une offre locative en cohérence avec le vieillissement de la population
Axe 2 <b>Redynamiser le commerce et les activités économiques en centre bourg</b>	Soutenir l'activité économique du Centre Bourg
	Réaffecter l'usage de certains bâtiments publics
Axe 3 <b>Développer les mobilités douces et les connexions</b>	Relier les différents équipements et les différents quartiers avec le Centre Bourg et favoriser leur interconnexion en mobilité douce
	Sécuriser les axes de circulation dans et vers le centre bourg
Axe 4 <b>Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</b>	Valoriser son patrimoine et ses atouts touristiques
	Créer des lieux de partage et de rencontre accessibles à tous
	Clarifier les usages des principaux espaces publics
Axe 5 <b>Fournir l'accès aux équipements et services publics de qualité</b>	Développer l'animation culturelle et soutenir la dynamique associative
	Développer le pôle loisir et sportif autour de la piscine

Certaines actions répondant à plusieurs objectifs opérationnels, la commune a inscrit dans son livret communal un axe 6 transversal.

## PLAN-GUIDE

Désimperméabilisation de la zone du parking

Intégration de la zone commerciale dans la boucle piétonne

Requalification de l'entrée de village Est

Charfrei architecturale, paysagère, passage de communauté piétonne

Mise en place des continuités piétonnes au sein de l'OAP

Projet global sur la frange Ouest, le penser comme un parc

Facilitation de la lecture de l'écusson médiéval et de ses faubourgs

Pôle loisirs : 1 potentiel à valoriser

Mise en relation du secteur des équipements avec le cœur du village

Conservation de la prairie comme espace non construit

La Vayssade : Logements inclusifs



Protection des linéaires commerciaux, Animation du centre bourg, valorisation de la truffe

Requalification du bâti existant

Continuité à retrouver entre la rue du marché aux truffes et la place de la Bascule

Tiers lieux

Terrasses de St Quirin, jardin du Sol, Amphithéâtre

Maitrise de la qualité des limites du bourg - révélation de la corniche de la Bascule, comme élément paysager du village

### 3.2. Le plan d'actions

Le plan d'action (Annexe 1 du livret communal) est la traduction opérationnelle du projet communal qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux. Ce document évolutif consiste en la compilation des fiches actions validées, et éventuellement de la liste des projets en maturation ; il est transmis à chaque évolution à l'ANCT (délégation territoriale et direction de programme) à des fins de suivi.

Les évolutions du plan d'action sont examinées et validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant de la présente convention.

Les actions ORT sont décrites dans des fiches action annexées au présent Livret (Annexe 2 du livret communal). La maquette financière récapitule les opérations qui seront potentiellement mises en œuvre. Elle précise pour chaque action, le calendrier de réalisation, les cofinancements acquis et le coût total. Elle figure en annexe 1 du livret communal.

Les actions de la commune menées dans le cadre de la revitalisation des bourgs-centres sont les suivantes :

#### Axe 1 : Restaurer l'attractivité résidentielle du centre bourg

##### **Fiche Action 1.1 : Rénovation de l'habitat du prêtre : Maison Flaujac**

La commune a fait l'acquisition en 2022 par l'intermédiaire de l'EPF, d'une maison en face de l'église. Cette maison, après quelques travaux permettra d'accueillir sur l'avant de celle-ci, la nouvelle résidence du prêtre au premier étage et au rez-de chaussé, son bureau et la salle de catéchisme. Sur l'arrière, la commune envisage de créer un ou 2 appartements. Le déplacement du lieu de résidence du prêtre ainsi que des activités paroissiales permet de répondre à deux objectifs pour la commune :

- Proposer un logement plus fonctionnel au prêtre
- Rénover le presbytère actuel

Budget travaux : 30 000€ HT

Les travaux touchent à leur fin. L'installation du prêtre est prévue avant la fin de l'année.

L'action est terminée.

##### **Fiche Action 1.2 Etude Logements inclusifs à la Vayssade**

Le projet de création de logements inclusifs et intergénérationnels dans le bâtiment de La Vayssade, propriété de la commune, a émergé au terme du travail effectué dans le cadre de la "Fabrique prospective : comment bien vieillir à Lalbenque".



Ce travail a permis de mettre en évidence le manque de structures résidentielles adaptées à l'accueil de personnes à mobilité réduite, qu'ils soient jeunes ou âgés, mais aussi de lieux où se développe un modèle d'habitat innovant. En effet, la commune est consciente de la présence de nombreux retraités à la recherche de logements adaptés et situés près des principaux services et commerces, ce qui est une préoccupation importante à l'échelle du département puisque le Lot est le deuxième département dont la population est la plus âgée en France.

Suite à ce constat la commune a pensé au bâtiment de La Vayssade divisé en quatre logements sociaux qui sont en mauvais état et qui nécessitent d'importants travaux au niveau de la structure et au niveau de l'isolation. La commune est prête à envisager ces travaux mais à condition de privilégier un projet d'inclusion et innovant à l'échelle du territoire.

D'autres part, ce bâtiment est particulièrement bien placé :

- en face de la MARPA et de la maison médicale
- tout près du tiers-lieu qui a pour vocation d'être un lieu de rencontre et un ~~lien~~ lieu intergénérationnel
- à quelques pas des principaux commerces et des principaux services

Par ailleurs, la commune par le biais de l'EPF, a pu acquérir une parcelle jouxtant la Vayssade permettant de proposer un projet plus ambitieux que juste la réhabilitation du bâtiment actuel. L'idée de créer des locaux à proximité de ce nouveau type d'habitat, pour accueillir des services, tel qu'une Maison d'Assistantes Maternelles est un point que la commune souhaite étudier.

Pour ce faire, la commune par l'intermédiaire de SoliHa a postulé à un appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT et la Banque de territoire dont elle a été lauréate.

C'est une action mature

## Axe 2 : Redynamiser le commerce et les activités économiques en centre bourg

### **Fiche Action 2.1 Dynamisation des commerces du Centre Bourg**

Le commerce est un point d'accroche important dans la vie des communes puisqu'il permet le maintien du lien social, l'accès à des services et à un point d'animation et de rencontres. De plus, la proximité permet la réduction des déplacements. La commune de Lalbenque a accordé une place importante au sujet du commerce dans le cadre de l'étude urbaine en ajoutant des phases d'échanges en complément du marché de base. Lalbenque dispose d'une offre en commerces et services assez diversifiée, mais qui ne répond pas à tous les besoins de proximité de ses habitants et de sa clientèle de passage, en particulier dans sa centralité. Enfin le caractère touristique de la commune induit des questions spécifiques de développement de l'accueil et de l'attractivité de la centralité.

Plusieurs objectifs ont été fixés :

- Garantir la circulation de l'information entre la ville et le monde économique
- Établir et mettre en œuvre un programme de travail sur les problématiques « commerces, services marchands, restauration, hébergement touristique».
- Garantir un accompagnement pérenne et complet aux porteurs de projet (nouveaux entrants, transmission-reprise)
- Contribuer à la mobilisation des acteurs économiques (vie du centre-bourg, projets, animations, évènements), en créant et en maintenant le lien entre les partenaires

Plusieurs actions ont été définies et/ou réalisées :

- groupe de travail commerces : commission spécifique de la mairie créée en 2021 "Commerces et marchés"
- accompagnement de l'association des commerçants : aide à la structuration (mode de fonctionnement et définition d'objectifs), accompagner la définition de nouvelles actions (animations commerciales, communication client, ...) : pour ce faire la commune sera accompagnée par la CCI.
- actions de dynamisation des marchés (marché aux truffes cf fiche action)
- mise en place d'une charte des façades et enseignes commerciales : à l'occasion d'une cession, d'une transformation ou d'une rénovation de commerces, les devantures commerciales sont amenées à être modifiées tout ou en partie. Disposer d'une charte pour les devantures et les enseignes commerciales contribue à : améliorer le cadre de vie, augmenter l'attractivité du quartier, augmenter l'attractivité des commerces, veiller à l'amélioration de l'environnement architectural du secteur marchand du cœur de Lalbenque.
- mise en place d'une charte pour les terrasses : cette charte fixera les préconisations générales adaptées à la commune. Elle contiendra un certain nombre de règles et prescriptions permettant d'informer en amont les commerçants et d'instruire au mieux les demandes de travaux. Cette charte vise à renforcer l'attractivité du centre bourg, offrir davantage de confort et de sécurité aux usagers, concourir à la mise en valeur patrimoniale de la commune.

C'est une action en cours de maturation.

## Fiche Action 2.2 Droit de préemption commercial (DPC)

La commune de Lalbenque souhaite préserver et renforcer son linéaire commercial au sein de son centre-bourg, et en particulier, sur la partie Est de la rue du Marché aux Truffes et sur la place de la Bascule. Ce DPC permet à la commune d'avoir la priorité pour acheter un bail commercial, un fonds de commerce, artisanal ou un terrain pouvant accueillir des commerces.

Un groupe de travail doit être constitué avec la CCI et la CMA pour définir le périmètre.

Une délibération communale doit ensuite être prise pour annexer ce périmètre au PLU puis PLUi.

**C'est une action en cours de maturation.**

## Fiche Action 2.3 Protection des linéaires sur le parcours marchand

La commune a fait le choix de réaliser une étude urbaine dans le cadre du programme "Petites Villes de demain". Cette étude donne une place importante au rôle des commerces dans la revitalisation du bourg. Le bureau d'étude PUVA par l'intermédiaire de son co-traitant C2J Conseil, spécialiste de la question commerciale, a mené une enquête et produit un diagnostic du commerce à Lalbenque.

L'activité commerciale dans le périmètre ORT se concentre essentiellement :

- sur la place de la Bascule
- sur la rue du Marché aux Truffes entre la Poste et la place de la Bascule.
- le Barry Haut avec une faible activité commerciale (une pizzeria implantée récemment) et un cabinet d'avocat.
- la rue des Tisserands ne compte que quelques activités de destination (hôtel, local d'un dépanneur électroménager).
- les commerces amenant le plus de flux clients, car répondant à des besoins courants (superette, pharmacie, banque), sont situés sur la place de la Bascule.

Le bureau d'étude a identifié plusieurs enjeux :

- Créer un circuit marchand entre la rue du Marché aux Truffes et la place de la Bascule, inexistant aujourd'hui du fait des ruptures commerciales
- Rendre plus lisible le lien entre le centre de santé et le centre-bourg marchand
- Préserver et renforcer le linéaire commercial du centre-bourg en créant notamment un périmètre de droit de préemption commercial
- Renforcer la commercialité sur la place de la Bascule
- Renforcer l'offre de commerces sur le centre-bourg, et à la marge, l'offre en bars ou lieux de convivialité
- Adapter l'offre et les services aux différentes typologies de clientèles
- Redonner un nouveau souffle à l'activité commerciale : diversité de l'offre, environnement urbain, place de la voiture, centralité et circuit marchand à créer



Afin de permettre la dynamisation du centre-bourg marchand, il convient de veiller :

— Au maintien des fonctions commerciales sur les rez-de-chaussée de la rue du Marché aux Truffes (entre la Poste et la place de la Bascule) et sur ceux de la place de la Bascule. La transformation des rez-de-chaussée commerciaux pour des usages d'habitation sont à proscrire.

— Au renforcement du cœur de bourg marchand en permettant la création de nouveaux rez-de-chaussée commerciaux entre la place de la Bascule et la Mairie par le rachat d'immeubles au fil des opportunités.

C2J Conseil

Dans la dynamisation et l'accroissement de l'attractivité du centre bourg, le rôle des commerces est fondamental pour la municipalité. Les élus ont constaté que des commerces qui étaient présents depuis des décennies ont été progressivement transformés en logements (surtout depuis les années 80-90). Ce phénomène s'avère très préjudiciable car il empêche l'installation de nouveaux commerces en centre bourg. Encore à ce jour, la commune est sollicitée pour des projets de changements de destination de certains locaux commerciaux pour devenir des logements en rez-de-chaussée et l'étude C2J Conseil a permis de confirmer le problème : donc la commune souhaite créer une protection des linéaires commerciaux sur le parcours marchand avec la mise en place d'un droit de préemption commerciale.

C'est une action en cours de maturation.

#### **Fiche Action 2.4 Candidature au Label French Tech pour attirer des entreprises innovantes sur la commune**

Le fait de favoriser l'installation de jeunes entreprises sur la commune fait partie de nos engagements de campagne. L'idée est de faire en sorte que Lalbenque ne devienne pas clairement une village dortoir.

Nous sommes aidés par la présence parmi les élus, d'une personne dont l'activité professionnelle était d'aider au financement des créations d'entreprises.

Dans cet esprit-là, nous avons décidé de créer une salle de co-working dans le tiers lieu -voir fiche n°  
Nous avons aussi organisé une journée de formation réservée aux femmes qui sont en train de créer une entreprise : cinq femmes étaient présentes.  
Enfin nous avons déposé un dossier pour tenter d'obtenir le label French tech. Si nous l'obtenons les créateurs d'entreprise bénéficieraient de subventions substantielles. Nous sommes en attente du résultat de la sélection.

C'est une action en cours de maturation.

#### **Fiche Action 2.5 Dynamisation du Marché de la Truffe**

Lalbenque jouit depuis plus d'un siècle d'une image prestigieuse associée à la truffe. En 1961, la création d'un marché aux truffes réglementé installé dans la rue principale, devenue depuis la rue du Marché aux Truffes, a permis de structurer la vente de la truffe. Ce marché au cérémonial particulier unique en France a participé à la renommée de Lalbenque comme la "Capitale de la truffe noire". Durant des décennies le marché a accueilli plusieurs tonnes de truffes chaque mardi vendues par des courtiers aux quatre coins de la France. Plusieurs centaines de touristes étaient présents tous les mardis ce qui participait à l'attractivité du marché et la dynamique commerciale du village.



Depuis la création du Marché aux Truffes, les médias locaux, nationaux et même internationaux s'y sont beaucoup intéressés. Depuis la première émission radio "Bonjour Monsieur le Maire" (1962), Lalbenque a toujours bénéficié d'une couverture médiatique importante en particulier avec TF1, France 2 et France 3 mais aussi de nombreux films et reportage réalisés en particulier par les chaînes Arte et Canal +.

Depuis quelques années, la sécheresse et le renouvellement insuffisant des plantations ont beaucoup pénalisé la production de truffes sur le territoire. En parallèle, les différents acteurs de la truffe (collectivités, associations) ont sans doute eu tendance à sous-estimer le fait que la truffe constitue l'identité de Lalbenque et, encore aujourd'hui, un attrait touristique indéniable. On notera toutefois que ces dernières années la commune a obtenu des avancées pour la truffe grâce à l'investissement de l'association du Site remarquable du goût : label "Site remarquable du goût du Marché aux truffes de Lalbenque", inscription de la truffe de Lalbenque à l'inventaire du patrimoine immatériel de la France.

Aujourd’hui, la municipalité a décidé de prendre en main ce sujet central pour l’attractivité de la commune en collaboration avec l’Office du tourisme de Cahors-Vallée du Lot. L’objectif principal est de structurer la truffe à Lalbenque, renforcer et développer son image, mettre en œuvre les conditions favorables à la création d’une véritable “destination” touristique. C’est pourquoi un comité de pilotage de la truffe à Lalbenque a été créé et rassemble les différents acteurs en présence (SRG, association des trufficulteurs, Parc naturel régional des Causses du Quercy, Office de tourisme, commune).



Des axes de travail ont été définis :

- Gouvernance :
  - Création d’un comité de pilotage “Lalbenque Capitale de la truffe noire” afin de structurer la truffe à Lalbenque
  - Création d’une régie municipale consacrée aux dépenses liées à la truffe, soit 5000 €/an, et participation des partenaires
  - Rédaction d’une convention multipartite pour encadrer le fonctionnement de la truffe à Lalbenque
- Communication :
  - Mutualisation des supports de communication papier (un seul document qui rassemble les actions de tous les partenaires de la truffe)
  - Mutualisation des supports de communication web et réseaux sociaux (un seul site internet “Lalbenque Capitale de la truffe noire” et profil sur les réseaux sociaux pour tous les partenaires de la truffe)
  - Repenser la signalétique (signalétique routière et signalétique de médiation sur le marché et dans le village)
  - Mise en place d’une stratégie de communication à l’égard des médias (presse, radio, télévision)
  - Développer une gamme de produits dérivés et impliquer les commerçants afin de créer une dynamique
- Animation :
  - Création d’une maison de la truffe à Lalbenque
  - Développer l’offre en animations autour de la truffe tout au long de l’année (hiver et été)
  - Développer les animations culinaires et de dégustation de la truffe tous les mardis de marché
  - Développer l’offre en animation de découverte (séances de cavage, randonnée, balade)
  - Accompagner, former, sensibiliser les professionnels hébergeurs et restaurateurs

C'est une action mature

#### Fiche Action 2.6 Renforcement de l'accueil touristique

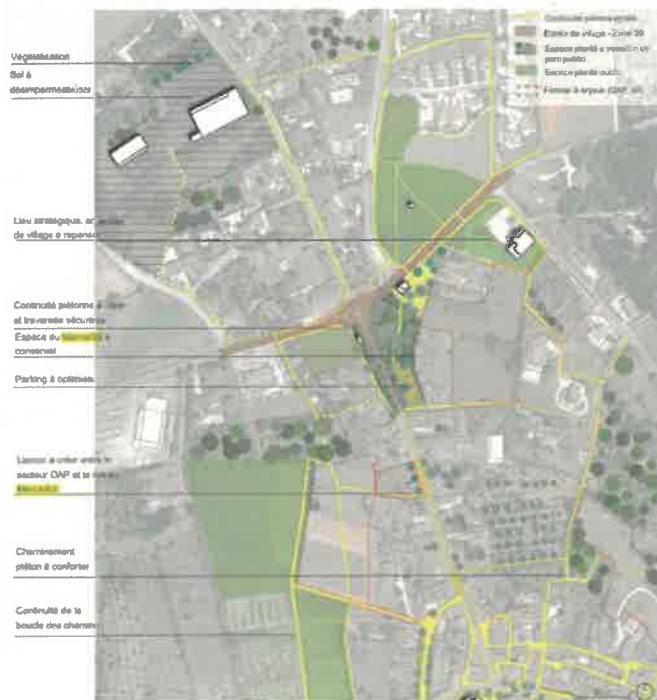
La commune de Lalbenque fait face à un manque de structure d'accueil touristique particulièrement durant la saison estivale durant laquelle s'ajoutent, aux touristes “classiques”, les pèlerins du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui représentent à eux seuls environ 5000 nuitées/an. La commune est dotée de plusieurs gîtes, chambres d'hôtes et d'un hôtel. En complément de cette offre, elle dispose aussi d'un espace d'accueil de camping-car qui appartient à un privé ainsi que l'ancien camping municipal fermé au public depuis plusieurs années. Pour ces deux dernières structures, la commune envisage de réfléchir, avec le propriétaire de l'aire de camping car, à l'amélioration de son site qui n'a aujourd'hui plus aucune activité. Par ailleurs, le site de l'ancien camping étant toujours équipé de sanitaires à moderniser, ce dernier peut-être un lieu d'accueil privilégié notamment pour les pèlerins qui font le chemin en bivouac (nombreuses demandes depuis deux saisons). Ainsi, ces deux actions seront favorables au renforcement de l'accueil touristique sur le territoire.

C'est une action en cours de maturation.

### Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

L'étude urbaine réalisée sur 2023 n'a pas encore fait l'objet de conclusions. Un des axes de cette étude porte sur la mobilité. Ainsi les actions identifiées dans l'étude donneront lieu à un avenant à cette convention afin de les intégrer au projet de revitalisation de la commune.

#### **Fiche Action 3.1 Crédit d'un parking avenue du mercadiol**



Le passage en zone 30 du secteur autour du rond-point du Mercadiol signifie l'entrée du village et permet une traversée apaisée.

L'espace du Mercadiol présente de réelles qualités paysagères et d'usage (barrière végétale, grands arbres apportant de l'ombre et de la fraîcheur), qu'il convient de préserver.

La boucle piétonne se poursuit avec la traverse des jardins et rejoint plus au nord le Carrefour contact. Les aménagements du secteur préconisés par le dessin des OAP devront permettre de créer des liaisons vers l'axe du Mercadiol.

La rue du Mercadiol doit être aménagée comme une transition vers le centre bourg avec :

- L'optimisation du parking du mercadiol déjà existant
- La création d'un parking d'une 15aine de place à 2 pas du centre bourg (OAP)

#### **Fiche Action 3.2 Plan vélos**

La municipalité s'investit particulièrement sur le sujet des mobilités douces depuis trois ans maintenant notamment à travers le projet de liaison douce entre le centre bourg et la gare de Lalbenque. Pour ce projet, les différents partenaires ont été sollicités (mairie de Fontanes, Grand Cahors, SNCF, CCPLL) afin de réfléchir à un aménagement sécurisé du parking de la gare de Lalbenque-Fontanes et avec l'installation d'un garage à vélos adapté. Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus globale afin de définir un plan vélo qui s'organisera autour de trois priorités :

- Signalétique/sécurité : sensibilisation au partage de la rue, respect des vélos, panneaux de sécurité routière adaptés, signalétique des parcours vélos à privilégier pour relier les hameaux au bourg ou entre eux et les communes limitrophes au bourg, entretien des chaussées.
- Stationnement vélo : mise en place de garages à vélos sécurisés pour s'adapter aux VAE
- Liaison bourg/gare : aménager l'ancien chemin qui reliait le bourg à la gare de Lalbenque, signalétique, plan de situation

Dans le cadre de l'étude urbaine un diagnostic sur les mobilités douces a été réalisé. La commune souhaite à terme candidater au plan AVELO de l'ADEME pour un accompagnement en ingénierie et investissement.

**C'est une action en cours de maturation.**

### Fiche Action 3.3 Pedibus



Le Péibus est un dispositif permettant aux enfants des écoles de Lalbenque (publique et privée, élémentaire et maternelle) de se rendre à pied à l'école de manière sécurisée, en étant encadré par des adultes. Le trajet fait environ 1km, part de l'espace du Mercadiol, en bordure de route départementale, passe par le centre-bourg, par l'école privée puis arrive à l'école publique de Lalbenque.

Une dizaine d'enfants emprunte le Péibus, une animatrice employée par la mairie encadre le trajet, accompagnée par un autre adulte bénévole.

Le projet a été pensé dès 2020, repris par la nouvelle municipalité et retravaillé en 2021-2022 avec une expérimentation en juin 2022 pour une mise en place à la rentrée scolaire 2022.

Objectifs visés : permettre aux enfants de pratiquer une activité physique régulière (amélioration de la santé et des capacités de concentration en cours), diminuer le nombre de voitures circulant dans le centre-bourg et aux alentours de l'ALAE à l'heure de pointe (visée environnementale et diminution des nuisances liées aux véhicules motorisés), faciliter la dépose des enfants pour les familles qui passent devant le Mercadiol (pas besoin de faire un détour jusqu'à l'école), création de liens intergénérationnels (personnes retraitées accompagnant bénévolement les enfants).

**C'est une action mature.**

### Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

#### Fiche Action 4.1 Etude du réseau pluvial

Dans le cadre de l'étude urbaine, la commune de Lalbenque a délibéré le 05/05/2023 pour la constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché de diagnostic et schéma de gestion des eaux usées et pluviales entre la commune et le SESEL.

L'étude urbaine fera l'objet de travaux de voirie conséquent. Le but de l'étude pluviale est d'anticiper les besoins et d'intégrer les travaux de réseaux aux travaux de voirie.

**C'est une action mature.**

#### Fiche Action 4.2 Aménagement de la Place de la Bascule

Dans le cadre de l'étude urbaine, la municipalité a souhaité prioriser trois espaces publics prioritaires qui bénéficieront des trois premières tranches de travaux du réaménagement du centre bourg : la place de la Bascule, la rue du Marché aux Truffes et l'avenue du Mercadiol. Les réaménagements de ces espaces est en effet prioritaire pour accroître l'attractivité du centre bourg, ces derniers sont globalement dégradés et inadaptés aux usages des piétons et mobilités douces. Ils doivent également répondre aux enjeux d'aujourd'hui en faveur d'aménagements qui favorisent la perméabilité des sols et la biodiversité en cœur de bourg.

Réintégrer la place de la Bascule dans le centre-bourg constitue l'enjeu de l'aménagement de cet espace. Par la continuité des plantations, le revêtement du sol notamment, la place sera reliée à la rue du marché aux truffes. C'est une place qui pourrait accueillir de nouveau des événements aujourd'hui délocalisés au Mercadiol.



L'ajout de mobilier urbain comme des stationnements pour les vélos, des bancs sera prévu pour rendre cet espace agréable et central dans le bourg.

Plusieurs objectifs se dessinent :

- Renforcer la fonction de centralité commerciale de la place de la Bascule et préserver le linéaire marchand existant
- Apporter davantage de commercialité à ce secteur
- Valoriser l'entrée de village et relier cet espace au cœur historique
- Offrir à Lalbenque une place agréable et favorable à l'accueil des festivités
- Désimperméabiliser les sols et apporter plus de végétation
- Donner de la lisibilité aux commerces et un accès confortable
- Conserver un espace pour l'arrêt de bus
- Assurer une reprise des réseaux (pluvial/eaux usées) adaptées aux besoins
- Créer un espace "point de repère" de type petit couvert aux fonctionnalités multiples (abribus, buvette, exposition plein air, animations).

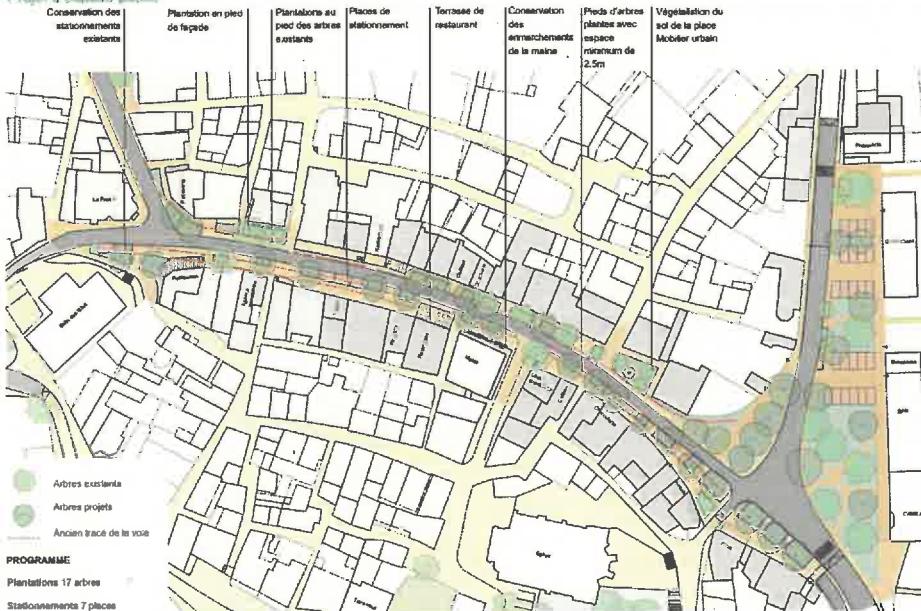
**C'est une action en cours de maturation.**

#### Fiche Action 4.3 Aménagement de la rue du Marché aux Truffes

La rue du marché aux truffes est l'espace central du village. L'étude du passage à sens unique de la rue est envisagée. Il

##### LA RUE DU MARCHÉ AUX TRUFFES

Projet d'espace public



devrait permettre de dégager de l'espace pour d'autres usages.

D'avantage d'espace de circulation pour le piéton, de la place pour les terrasses de café ainsi que des plantations, permettront d'apporter de l'ombre et de rafraîchir en été. Veiller à une accessibilité PMR, à l'ajout de mobilier urbain comme des stationnements pour les vélos et des bancs sera à prévoir. La rue présente un dénivelé important, ces projections sont à affiner à la suite des relevés topographiques et localisation des réseaux.

L'objectif est de donner plus de place et de confort au piéton, aux terrasses par la mise en

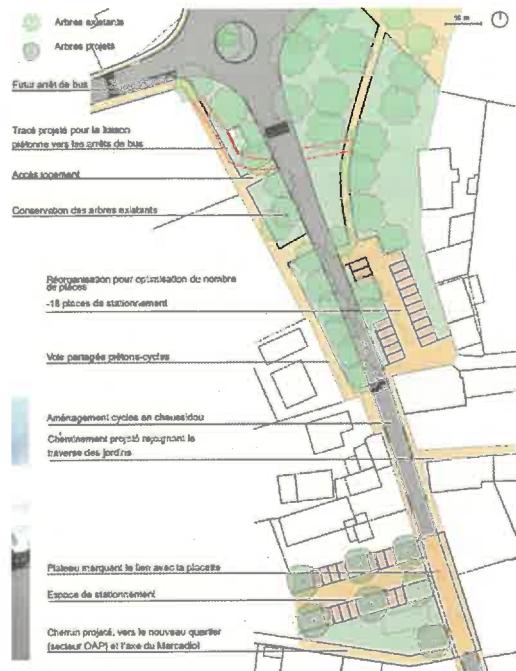
sens unique et l'élargissement des trottoirs

Offrir de la visibilité pour les commerces et Valoriser et conforter la place de l'arbre en ville, vecteur de fraîcheur sont aussi deux éléments de réflexion qui motivent ce projet

**L'action est en cours de maturation.**

## Fiche Action 4.4 Aménagement de l'avenue du Mercadiol

La rue du Mercadiol est un axe d'entrée du bourg, qui présente des enjeux de séquençage.



L'entrée qualitative depuis l'espace du Mercadiol est à préserver et valoriser.

L'aménagement devra amener l'usager à se sentir dans le bourg sur cet axe. Un travail sur le profil et le partage de la voie permettra au piéton et aux cycles d'emprunter cet axe confortablement.

L'aménagement doit permettre de

- Valoriser l'entrée de village
- Travailler les continuités entre espaces urbains et naturels
- Améliorer la sécurité et le confort pour les piétons sur l'ensemble de l'axe
- Permettre un passage pour les cycles
- Optimiser l'espace de stationnement au niveau de l'espace du Mercadiol



### Réalisation d'une chaussée à Voie Centrale Banalisée dit Chaussidou (CVCB)

La CVCB a pour principal objectif d'améliorer le déplacement des cyclistes dans certaines situations. Un effort de communication et de sensibilisation est nécessaire pour aider à la compréhension du fonctionnement et de l'utilité de la CVCB

La vitesse sera limitée à 30km/h sur cette avenue.

#### Fiche Action 4.5 Crédation d'un espace associatif et d'exposition

La maison Boissy a été acquise au début des années 90 par la commune de Lalbenque. Située au cœur du castrum, à proximité de la porte du Balat, elle est considérée comme la plus ancienne maison du bourg. Dans les années 2010, la maison a été mise hors d'eau et hors d'air. Depuis son achat par la commune, la maison n'a jamais connu d'utilisation jusqu'à la demande de l'association "Les Amis de Lalbenque" auprès de la municipalité pour accueillir des événements du Festival Estiv'Oc et pour les Journées du patrimoine. En 2021, la municipalité y a également installé la "Maison de la truffe éphémère" qui a accueilli plus de 800 visiteurs durant la saison.

La maison s'élève sur un rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Les deux premiers niveaux sont maçonnés tandis que l'étage est à pan de bois en encorbellement.

La maison Boissy date du XV-XVI -ème siècle comme paraissent l'indiquer les jours chanfreinés du premier étage ainsi que les têtes de murs encadrant le pan de bois en encorbellement. Elle fut remaniée au cours du XVIIIème siècle : percement de la porte du rez-de-chaussée et de la fenêtre de l'étage, qui se distinguent par leur arc segmentaire. La maison fut de nouveau remaniée à la fin du XIXème siècle avec le percement de deux portes au rez-de-chaussée. La structure du pan de bois du dernier étage semble avoir été remontée et ponctuellement remaniée.

L'objectif est aujourd'hui de consolider les expériences culturelles et de rénover le bâti afin de valoriser la maison Boissy qui permettra de :

- Mettre en valeur l'histoire du village au travers d'un patrimoine d'exception
- Restituer une maison dans son état d'origine en valorisant les savoir-faire
- Créer un lieu culturel principalement réservé aux expositions et animations
- Réserver l'utilisation de la maison en période hivernale aux associations locales

C'est une action mature.

#### Fiche Action 4.6 Office de Tourisme ++ avec un espace de valorisation de la Truffe

Depuis de nombreuses années, Lalbenque est considéré comme la "capitale de la truffe noire". Cette spécificité est souvent signalée dans les guides de voyage.

La commune a donc décidé de concrétiser un projet dont on parle à Lalbenque depuis plusieurs décennies à savoir créer une maison de la truffe. Grâce à ce lieu entièrement consacré à la truffe les habitants et les touristes pourront à longueur d'année se renseigner sur ce champignon un peu mystérieux : comment pousse-t-il ? À quelle saison ? Comment le récolte-t-on ? Comment le cuisine-t-on ?

Nous avons déjà expérimenté une "maison de la truffe éphémère" pour la saison 2021/22 au rez-de-chaussée de la Maison Boissy. Même avec des installations sommaires elle a accueilli 800 personnes. L'expérience a été renouvelée pour 2022/23 dans la Trésorerie qui venait de se libérer : plus de 1000 visiteurs sont venus voir l'exposition et les vidéos consacrées à la truffe.

Ces deux expérimentations nous ont confirmé que la truffe, qui est un élément essentiel de l'identité de Lalbenque, est capable d'attirer au centre du village un nombre très important de visiteurs, c'est pourquoi nous avons décidé de créer ce lieu.

Sur le plan touristique il sera un des pôles du triangle ST Circq Lapopie - les phosphatières du clou d'aural (Bach) - Lalbenque.

Ce projet est conçu en collaboration avec l'office du tourisme de Cahors - Vallée du Lot et tous les partenaires locaux appartenant à l'univers de la truffe.

C'est en action en cours de maturation

#### Fiche Action 4.7 Terrasses de St Quirin

La municipalité souhaite mettre en valeur son patrimoine architectural et affirmer le caractère de son centre historique en rénovant les quatre terrasses qui entourent l'église Saint-Quirin inscrite au titre des monuments historiques. A l'origine, le bâtiment était entouré d'un ancien cimetière qui a été déplacé au XIXème siècle. Dans les années 1980 ces espaces ont été réaménagés dans le cadre du "plan Bastide" pour créer un espace de promenade et pour accueillir essentiellement des manifestations culturelles au chevet de l'église. Après une période d'utilisations estivales ponctuelles (pour accueillir théâtres, concerts, ...) cet espace a été délaissé tant sur sa fonction culturelle que sur son état général (dégradations des escaliers, végétation peu entretenue, sols abîmés), l'ensemble étant devenu très peu attractif.

Dans ces conditions, dès la campagne pour les élections municipales de 2020, il a été proposé aux Lalbenquois de restaurer

et d'aménager les espaces autour de l'église afin d'améliorer l'attractivité du centre bourg et de développer la vie culturelle au sein de la commune. L'objectif de ce projet était de créer un Amphithéâtre de plein air avec une infrastructure adaptée à l'accueil de manifestations culturelles (scène, gradins semi-circulaire, réseaux adaptés) et la mise en place d'une saison en collaboration avec la communauté de communes de Lalbenque-Limogne.

Le projet des "Terrasses de Saint-Quirin" a été engagé dès 2021 mais il a pris du retard malgré nous. En effet, au vu de la situation du projet autour de l'église, la commune a été obligée de demander des fouilles d'archéologie préventive avant le démarrage des travaux. Ces fouilles ont retardé le projet de plus d'un an. Elles ont permis de découvrir un "trésor monétaire" qui a bénéficié d'une couverture médiatique importante (local, national et même international). D'autres éléments archéologiques ont été également trouvés : sarcophage datant du XIIème siècle, fondations de bâtiments datant de la même époque, ossements, ... Ces recherches ont réorienté le projet initial dans la mesure où aucune fondation ne peut être réalisée dans ce secteur.

En parallèle, le projet dont la maîtrise d'œuvre a été attribuée au groupement de Madame Juliette Favaron, paysagiste-urbaniste, a avancé pour produire des plans en phase pro au 3ème trimestre 2023.

Ce projet s'inscrit bien sûr dans une démarche de développement durable en proposant des aménagements adaptés aux problématiques contemporaines : revêtement de sol aux matériaux naturels (pierre, castine, calade), végétalisation, récupération des eaux de pluie (abondantes grâce au toit de l'église), amélioration de l'éclairage.

Le projet prévoit également :

- La mise en valeur de l'église avec la mise en lumière de ses façades est, sud et nord
- À l'ouest de l'église (sur la place du Sol) : réaménagement de l'espace pour permettre à des manifestations de se produire, nouveaux jeux pour enfants adaptés, sécurisation de l'espace en surplomb par rapport à la rue.

**C'est une action mature.**

#### **Fiche Action 4.8 Poursuite de la rénovation de l'Eglise**

La commune souhaite poursuivre la rénovation de l'église Saint-Quirin inscrite au titre des monuments historiques et qui renferme un ensemble baroque dont un retable exceptionnel et classé au titre des monuments historiques. Une nouvelle étude sera dans la continuité de l'étude préalable réalisée en août 2005. Il importe en effet d'actualiser et de compléter cette étude qui portait uniquement sur les dispositions intérieures et n'incluait pas la question de la crypte.

Suite aux différentes tranches de travaux successives ayant permis la restauration des chapelles latérales, l'objectif est en effet :

- D'identifier les travaux d'assainissement et de mise hors d'eau préalables à la poursuite des travaux de restauration intérieure ;
- De définir les opérations relatives à la restauration du chœur et de la nef en intégrant les études portant sur le retable majeur et le tableau protégés au titre des objets mobiliers classés ;
- De dresser un constat détaillé des décors de la crypte.

**C'est une action en cours de maturation.**

#### **Fiche Action 4.9 Parcours patrimoine dans le castrum médiéval**

La commission "Aménagement des espaces publics et patrimoine" étudie depuis plusieurs mois la réalisation d'un parcours de valorisation du patrimoine de Lalbenque avec une attention particulière portée à sa mise en œuvre qui se veut innovante. Les objectifs de ce parcours sont de :

- Mettre en valeur les éléments de bâti emblématiques qui caractérisent ou ont caractérisé le centre bourg : église Saint-Quirin et son retable, porte du Balat, fenêtre renaissance rue du Pontet, mairie de Lalbenque, le château.
- Mettre en valeur les vécus : l'histoire des tressées de paille, la truffe et son marché, l'usage de l'occitan à travers Jules Cubaynes poète occitan renommé.
- Mettre en valeur les découvertes archéologiques : trésor de Lalbenque

Le parcours aura un caractère innovant en raison de la mixité de son approche : panneaux classiques disposés dans le centre bourg, document papier disponible en mairie ou dans les offices de tourisme, parcours sonore disponible sur internet qui mettra en valeur certains points d'intérêt.

La réalisation de ce parcours est envisagée pour la fin du printemps 2024.

**C'est une action en cours de maturation.**

#### **Axe 5: Fournir l'accès aux équipements et services publics**

##### **Fiche Action 5.1 Equipement en Panneaux photovoltaïques des bâtiments communaux**

La commune de Lalbenque a engagé une étude auprès de Territoire d'énergie Lot pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du service technique municipal. La commune souhaite, grâce à ce projet, conforter sa volonté d'investir dans les énergies vertes et en priorité sur les toitures. La commune envisage de réaliser ce projet en autoconsommation collective c'est à dire la production d'électricité produite sur le bâtiment déduite des factures d'électricité sur les autres bâtiments communaux à hauteur de 17 % de la consommation totale pour une installation de 36 kWc (investissement aux alentours de 50 000) avec retour sur investissement dans les 13 ans.

**C'est une action en cours de maturation.**

##### **Fiche Action 5.2 Plaine de Jeux**

Le terme plaine de jeu correspond à deux terrains de foot construits côté à côté à proximité du bourg.

Le projet a commencé en 2016 et les travaux au printemps 2019. À l'automne 2019 la municipalité s'est rendu compte que l'herbe ne poussait pas, ce qui s'est confirmé par la suite (terrain inondé l'hiver car situé sur une poche d'argile, présence très importante de calcaire concassé près de la surface ainsi que de blocs de pierre)

Ces deux terrains de foot étaient nécessaires car le club comptait 300 membres. Après une chute des effectifs liée à la covid le club vient de retrouver ses 300 adhérents dont un nombre important de filles.

La présence de ces terrains de sport sur la commune constitue un élément important d'attractivité pour Lalbenque. C'est pourquoi, après avoir envisagé un changement de destination pour ces deux espaces, la municipalité a décidé de conserver leur usage sportif.

Depuis le début de cette mandature (2020), la commune essaye de résoudre le problème, tant sur le plan technique que sur le plan juridique (qui va payer la mise en état des terrains ?).

Elle est accompagnée par un expert spécialiste des terrains de foot et par un avocat. Et elle reste en relation avec le Maître d'œuvre et l'entreprise qui ont créé les terrains

La restauration des terrains devait se faire en septembre et octobre 2023 mais les intervenants n'étant pas prêts la mise en œuvre de ce chantier est reportée.

**C'est une action en cours de maturation.**

##### **Fiche Action 5.3 Tiers Lieu de Lalbenque**

Pour la commune, un tiers-lieu est un lieu de rencontre intergénérationnel dans lequel se croiseront à Lalbenque des utilisateurs d'origines diverses (professionnels, responsables d'associations, familles, etc). Le tiers-lieu de Lalbenque accueillera principalement : un espace de coworking, une ressourcerie et un café associatif (cf. fiche action 5.6).

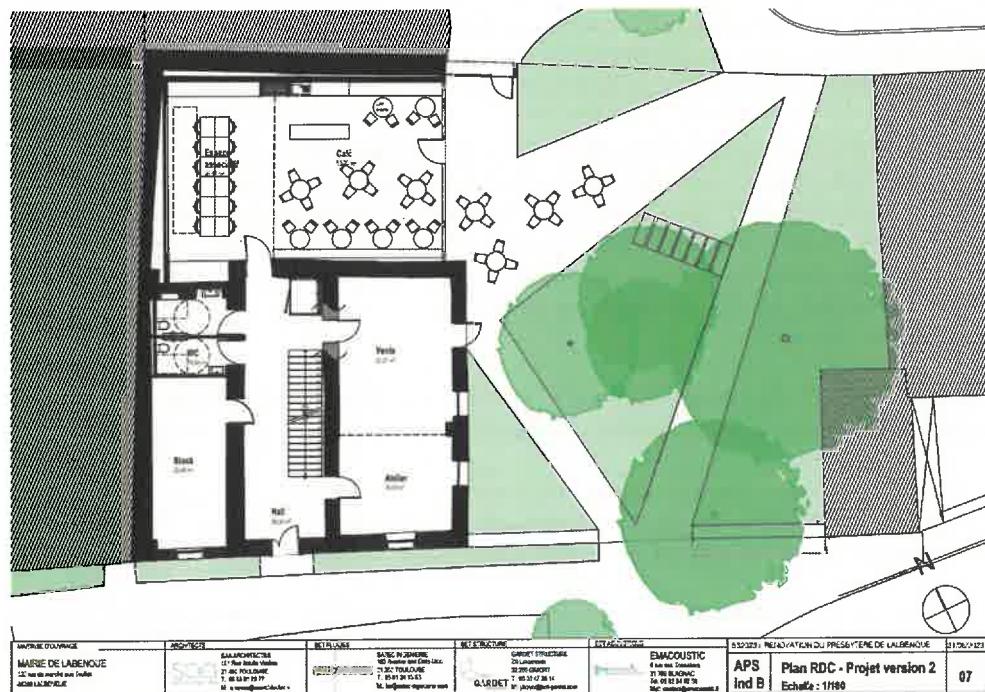
Durant la campagne municipale, l'équipe municipale s'est engagée à créer un tiers-lieu avec notamment un espace de coworking afin d'offrir aux travailleurs indépendants ou salariés un espace de travail commun. Ce projet tombe à point nommé après la période de COVID qui voit se développer la pratique du télétravail. D'autre part, l'emplacement particulièrement favorable de Lalbenque à 4 km de l'entrée de l'autoroute, à 3 km de la gare permet d'accueillir une population souhaitant vivre dans le cadre agréable de la commune mais aussi deux ou trois fois par semaine dans les métropoles et les villes à proximité (Montauban, Toulouse, Brive).

Ce projet a été mûri pendant 1 an avec un accompagnement ADEFPAT (groupe composé d'élus et de non-élus) qui a permis de :

- Préciser le projet avec l'apport de responsables de tiers-lieux voisins
  - Choisir le lieu : après avoir observé plusieurs emplacements, le presbytère a été choisi à l'unanimité des membres du groupe ADEPPAT en raison de sa centralité au cœur du bourg face à l'église
  - Définir le modèle économique
  - Choisir le statut juridique de la gestion du tiers-lieu
  - D'envisager les activités principales et leur développement
  - De fixer les règles de jeu sur l'utilisation des locaux : ouverture à toutes les associations intéressées

Au début du 3 trimestre 2023, le projet est déjà bien avancé :

- Mise en place d'un tiers-lieu provisoire :
    - Un espace de coworking provisoire vient d'ouvrir dans un bâtiment communal (bâtiment de La Vayssade) à l'initiative d'une association investie sur ce type d'activité (association La Tresse qui regroupe plus de 150 adhérents)
    - Une recyclerie expérimentale située rue du Paradis ouverte au public le mardi après-midi et le samedi matin
  - Pour le tiers-lieu définitif :
    - L'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie et des premières propositions d'aménagement de cet espace ont été faites (l'APD a été présenté en octobre 2023).
    - L'espace de coworking se situera au premier étage du bâtiment historique du presbytère (XIXème siècle) et offrira une vingtaine de postes de travail répartis entre des bureaux individuels (3) et des bureaux en open-space qui pourront eux-mêmes être divisés en deux espaces distincts (cloisons amovibles). La commune a tenu à ce que cet espace soit accessible aux personnes à mobilité réduite et agréable au quotidien avec la création d'une terrasse accessible face à l'église : ces deux préoccupations ont demandé un effort financier mais qui semblent nécessaires pour l'attractivité du lieu.
    - La ressourcerie sera située en dessous de l'espace de coworking dans le bâtiment historique du presbytère et s'ouvrira sur la rue du Balat et sur le jardin du presbytère.
    - Le café associatif et la salle multi-usages prendront place dans une extension neuve du bâtiment historique à l'emplacement de constructions annexes déjà existantes.
    - Le jardin sera agrandi et deviendra un nouvel espace public accessible à tous au cœur du centre historique



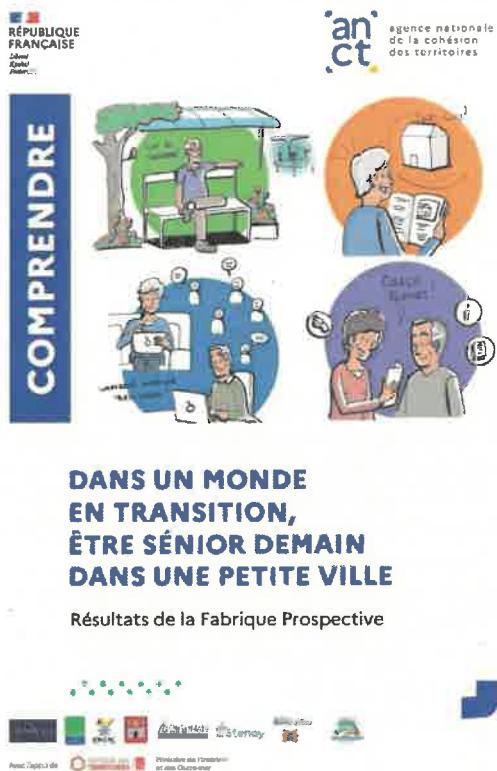
Le coût de ce projet s'élève à 1 000 000 € HT. L'ensemble immobilier constitué du presbytère et de ses annexes est en très mauvais état. La commune a tenu compte des hausses de prix intervenues en 2022 pour fixer cette somme et éviter un déséquilibre financier du projet.

C'est une action mature

## Axe 6: Actions transversales concourant à la redynamisation du centre bourg

### Fiche Action 6.1 Fabrique prospective : "Dans un monde en transition, être senior demain dans une petite ville"

Au 1er janvier 2023, la France comptait 68 millions d'habitants : 65,8 millions résidaient en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer. La population française connaît à la fois une baisse de la fécondité et un allongement de l'espérance de vie. La France est ainsi confrontée à deux phénomènes :



- la gérontocroissance. Celle-ci renvoie à l'évolution du nombre de personnes âgées à proprement parler, qui est une mesure absolue, utile pour apprécier l'augmentation des besoins de cette population sur un territoire. En 2019, 13,4 millions de personnes résidant en France avait 65 ans ou plus
- le vieillissement. Il se définit comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale. En 2020, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent 20,5 % de la population, contre 20,1 % un an auparavant et 19,7 % deux ans auparavant.

En 2040, les plus de 65 ans représenteront plus de 26,1 % de la population. Selon les projections de l'INSEE, la population vieillirait sur tous les territoires français : dans 64 départements, plus de 30 % des habitants seraient âgés de 65 ans ou plus en 2070 alors qu'aucun département n'est dans cette situation en 2018 ! Le vieillissement de la population s'impose donc comme un enjeu transversal pour l'avenir des collectivités territoriales et des intercommunalités car il demande d'adapter l'offre de logement, de mobilité et de services, et de maintenir les liens sociaux entre les générations, tout en tenant compte de la diversité des besoins des plus âgés (âge, mode de vie, ressources financières, etc.).

Les Petites villes de demain sont particulièrement concernées par cette évolution structurelle. En effet, dans les communes du programme, les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 12,6 % de la population contre 9 % dans la France entière (Insee Recensement de la population 2019).

Au regard de ces constats, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé fin 2021, avec la Banque des territoires, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), l'Association des petites villes de France (APVF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Intercommunalités de France, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), et l'Université de Lorraine la Fabrique Prospective (FP). Dans un monde en transition, être senior demain dans une petite ville !.

8 PVD ont été lauréates de cette FP.

Ainsi, pendant un an, cette FP, cofinancée par l'ANCT, la Banque des territoires et la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux de 8 communes engagées dans le programme Petites villes de demain (PVD) dont Lalbenque (Lot).

L'objectif de cette FP était d'accompagner ces 8 petites villes dans l'identification des besoins des personnes qui seront âgées en 2040 et dans la co-construction de solutions pour y répondre, au regard des grandes mutations : transition numérique, transition économique, changement climatique et évolution des modes de vie.

La commune a réuni une vingtaine d'acteurs (habitants, caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, services de la commune et de la communauté de communes, département, services déconcentrés de l'Etat) dans le cadre de la Fabrique Prospective.

Ce groupe de travail local a coconstruit un programme d'actions en 4 axes pour traduire cette vision:

#### 4 Le programme d'actions Calendrier prévisionnel

Fiches actions	2023	2024	2025
« Repenser l'aménagement urbain et développer les mobilités »	Etude Désimperméabilisation Etude réaménagement rue principale Plan d'actions mobilités et aménagement espace public	Aménagement espace public	
« Créer un tiers-lieu intergénérationnel »	Travail sur des plans avec un cabinet	Travaux d'aménagement Recruter un animateur	Ôverture du tiers-lieu Recruter un 2 <sup>me</sup> animateur
« Créer des logements intergénérationnels et favoriser le maintien au domicile »	Recherche d'un terrain et d'un porteur de projet	Travaux de réhabilitation Vayssade	Recherche de financements Début des travaux
« Organiser un forum sur le bien vieillir »	Organisation d'une équipe projet Forum	Forum Ouverture du point d'information dans le tiers-lieu	Forum

C'est une action terminée.

#### Fiche Action 6.2 Budget participatif

La commune de Lalbenque a décidé dès 2021 de mettre en place un budget participatif, qui permet aux Lalbenquoises et Lalbenquois de proposer et choisir eux-mêmes des projets de proximité.

Le budget participatif repose sur quatre principes fondamentaux :

- Présenter un intérêt pour la collectivité dans son ensemble
- S'inscrire dans les seules compétences de la commune (ce que la commune a le droit de faire par rapport aux autres collectivités locales)
- Ne pas porter préjudice à l'environnement et au patrimoine
- Ne concerner que des dépenses d'investissement, en aucun cas les dépenses de fonctionnement (rémunération des agents, entretien, dépenses d'électricité...)

La coordination du dispositif "budget participatif" est assurée par la commission Démocratie Participative.

Les seules conditions nécessaires à la participation au budget participatif (dépôt de projet et vote) sont :

- D'être âgé d'au moins 10 ans
- D'habiter (pour une personne physique, résidence principale ou secondaire) à Lalbenque

Ne peuvent pas participer au budget participatif en déposant une idée :

- Les élus ayant un mandat local ou national
- Les personnes morales

Pour être recevable, tout projet doit également :

- S'inscrire dans une enveloppe de 100 € à 6 000 €
- S'inscrire sur l'ensemble du territoire de la commune de Lalbenque
- Être réalisable dans un délai d'un an maximum

C'est une action mature.

## Fiche Action 6.3 Etude Urbaine

La commune de Lalbenque souhaite mener **une étude urbaine ambitieuse** afin de projeter **une vision de l'aménagement du bourg sur la prochaine décennie**. Les objectifs sont d'éviter l'embolie du cœur de village avec une croissance non maîtrisée de la circulation, en s'appuyant sur le nécessaire développement des mobilités actives, et de faciliter l'accès à tous les services, dont ceux de la petite enfance, afin d'attirer des jeunes familles et des entrepreneurs. Il s'agira d'établir **un schéma d'aménagement sur l'ensemble du périmètre d'étude**, de proposer des approches à développer vis-à-vis des principaux besoins de la commune :

- Développement de l'habitat, des services et commerces,
- Renforcement de l'attractivité,
- Mise en place d'un plan de gestion des mobilités actives
- Plan de circulation et gestion du stationnement dans le bourg,
- Analyse et propositions vis-à-vis de la signalétique et du jalonnement.

Ainsi, les objectifs poursuivis par la commune, au-delà d'embellir les espaces publics, sont de **mener des réflexions multithématiques** afin de pouvoir mettre en œuvre un programme cohérent d'aménagements. Pour cela, les domaines de compétence recherchés dans la présente mission sont : les aménagements paysagers et urbains en domaine rural; l'architecture; la Voirie-Réseaux Divers; l'économie, gestion et commerce; les mobilités et déplacements; la signalétique.

L'approche s'articule autour de l'étude urbaine (tranche ferme) comprenant des propositions d'aménagements. Elle pourra être aussitôt prolongée par la mise en œuvre d'opérations de requalification des espaces publics (missions de maîtrise d'œuvre), notamment sur les secteurs jugés prioritaires par la commune : la place de la Bascule, la Rue du Marché aux Truffes, l'avenue du Mercadiol (et Allée du Fajal), les principaux parkings de la commune.

Ces secteurs sont jugés prioritaires au regard des éléments connus actuellement. Il est toutefois attendu de l'étude urbaine de permettre de valider l'intervention sur ces secteurs et leurs limites fonctionnelles.

Avec cette étude, la commune souhaite dessiner une vision d'ensemble de ses aménagements avec une attention très particulière portée sur la cohérence des aménagements et l'harmonie de ces derniers.

**C'est une action mature.**

## 4. Définition du secteur d'intervention

### 4.1. Présentation du secteur d'intervention ORT

L'ORT vise une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

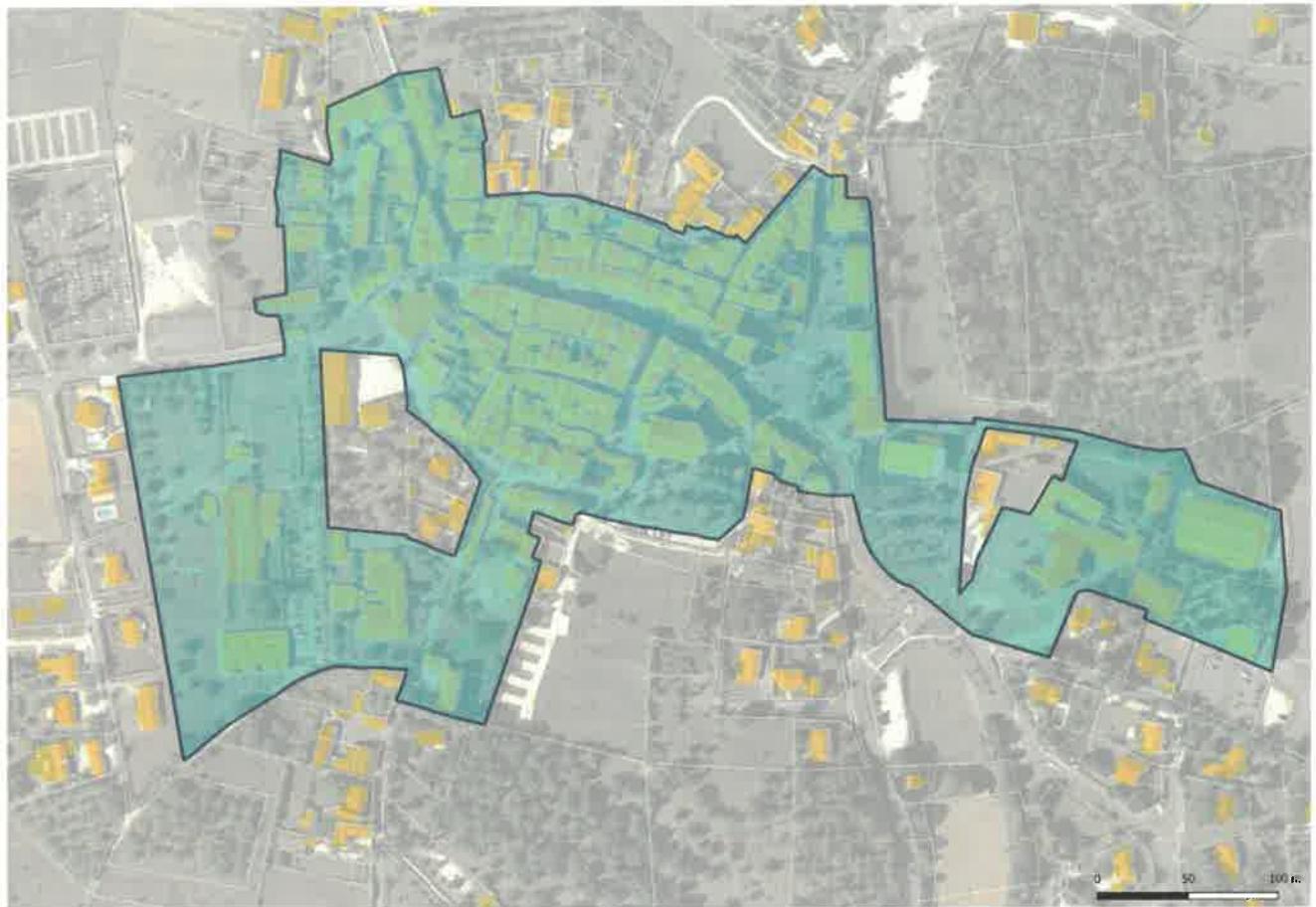
La définition du secteur d'intervention ORT est importante en raison des effets juridiques, commerciaux et fiscaux de l'ORT.

Ainsi au vu des stratégies communautaires et communales, la commune de Lalbenque a souhaité mettre dans son secteur d'intervention son centre bourg mais également le secteur autour de l'école/cantine/ALSH et les équipements sportifs/loisirs. Ces secteurs satellites sont des secteurs dans lesquels il est important d'intervenir pour garantir le succès de la (re)dynamisation du cœur de l'agglomération.

Pour définir le périmètre du centre-ville, la commune s'est appuyée d'abord sur le zonage Ua du PLUI qui prend en compte la forme et l'âge du bâti, la densité et le patrimoine architectural, puis à ajuster ce périmètre en prenant en compte les fonctions de centralité permettant le rayonnement des lieux au sein du bassin de vie (sièges des administrations et collectivités, services publics, emplois, équipements, commerces et services, rues commerçantes, halles/marchés).

Au vu de certains effets juridiques liés à l'ORT (notamment la dispense d'autorisation d'exploitation commerciale), les parcelles non bâties et non propriété de la commune ou de l'intercommunalité ont été enlevées du secteur pour garantir une protection des commerces du centre bourgs existants.

#### 4.2. Carte du secteur d'intervention ORT



#### 5. Tableau de synthèse des actions

Axes stratégiques	Fiche action n°	Intitulé	Secteur ORT	Priorité	Statut de l'action
Axe 1 Restaurer l'attractivité résidentielle du centre bourg	1.1	Rénovation de l'habitat du prêtre : Maison Flaujac	OUI	Fort	Terminé
	1.2	Etude Logements inclusifs à la Vayssade	Oui	Fort	Validé
Axe 2 Redynamiser le commerce et les activités économiques en centre bourg	2.1	Dynamisation des commerces du Centre Bourg	Oui	Médian	En projet
	2.2	Droit de préemption commercial	Oui	Médian	En projet
	2.3	Protection des linéaires sur le parcours marchand	Oui	Médian	En projet
	2.4	Candidature au Label French Tech pour attirer des entreprises innovantes sur la commune	Oui	Médian	En projet
	2.5	Dynamisation du Marché de la Truffe	Oui	Fort	Validé
	2.6	Renforcement de l'accueil touristique	Oui	Médian	En projet

<b>AXE 3</b> Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	3.1	Création d'un parking avenue du Mercadiol	Non	Médian	En projet
	3.2	Plan vélos	PARTIELLEMENT	Fort	En projet
	3.3	Pedibus	Oui	Médian	Engagé
<b>AXE 4</b> Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	4.1	Etude du réseau pluvial	PARTIELLEMENT	Fort	Engagé
	4.2	Aménagement de la Place de la Bascule	Oui	Fort	En projet
	4.3	Aménagement de la rue du Marché aux Truffes	Oui	Médian	En projet
	4.4	Aménagement de l'avenue du Mercadiol	Oui	Médian	En projet
	4.5	Création d'un espace associatif et d'exposition	Oui	Fort	Validé
	4.6	Office de Tourisme ++ avec un espace de valorisation de la Truffe	Oui	Fort	En projet
	4.7	Terrasses de St Quirin	Oui	Fort	Engagé
	4.8	Poursuite de la rénovation de l'Eglise	Oui	Fort	En projet
	4.9	Parcours patrimoine dans le castrum médiéval	Oui	Médian	En projet
<b>AXE 5</b> Fournir des équipements et services publics de qualité	5.1	Équipement en PV des bâtiments communaux	Partiellement	Médian	En projet
	5.2	Plaine de Jeux	Non	Fort	Engagé
	5.3	Tier Lieu de Lalbenque	Oui	Fort	Engagé
<b>AXE 6</b> Actions transversales concourant à la redynamisation du centre bourg	6.1	Fabrique prospective : "Dans un monde en transition, être senior demain dans une petite ville"	Oui	Fort	Terminé
	6.2	Budget participatif	Partiellement	Fort	Engagé
	6.3	Etude Urbaine	Oui	Fort	Engagé

## Annexes du livret communal de Lalbenque

### Sommaire des annexes

Annexe 1 – Plan d’actions, calendrier et maquette financière des projets portés par la Commune de Lalbenque .....	50
Annexe 2 – Fiches actions des projets portés par la Commune de Lalbenque .....	52

**Annexe 1 du livret communal – Plan d’actions, calendrier et maquette financière  
des projets portés par la Commune de Lalbenque**

# PLAN D'ACTIONS / MAQUETTE FINANCIERE / PLANNING POUR LA COMMUNE DE LALBENQUE



## POUR LA COMMUNE DE LALBENQUE

Numéro	Titre de l'Action	Objectif	Planification et évaluation des performances												Durée	Coût
			Objectif	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Objectif	Prévisions	Prévisions	Objectif	Prévisions	Objectif		
1.1	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat	Amélioration de l'accès à l'habitat
1.2	Restaurer l'attractivité résidentielle du centre bourg	Étude logements inclusifs à la Vaysade	Commune	Oui	EDF Scilla BDT Villes Amies des Aînés	24 600			2024	14 600	Villes Amies des Aînés : 99 000€	Prétemp 2024	Hiver 2024	Janv-24	Lauféate de l'AMI logements inclusifs Marché à bon de commande de la BSR	
2.1	Redynamiser le commerce et les activités économiques en centre bourg	Action de dynamisation du marché aux truffes	Commune	Oui	Office de Tourisme, Site remarquable du quartier des marchés	5000€/an			2024	nov-23	tous les ans	Agence de communication OT et copie de l'ection budget pour la communication OT est copiée de l'ection				
2.2	Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	Étude du réseau pluvial	Commune	Oui	DNCQ				2024							
2.3		Tranche de travaux : place de la Bascule	Commune	Oui	SEBII	41 655			2024	20 542	Agence de l'eau : 20 946€	Oct-23	janv-24			
2.4		Création d'un espace d'exposition	Commune	Oui	DUT, CATE, CCPL, Honoriés : 96 740€				2024	x	x	En attente du Pro suivi à l'étrude urbaine				
2.5		Projets terrasses St Quirin	Commune	Oui	CATE, UAP, Architecte du Patrimoine	192 000			2025	x	x					
2.6	Fournir des équipements et services publics de qualité transversales	Tier lieu	Commune	Oui	CATE, UAP, ERAC	302 000	117 500	x	2021	x	x					
2.7	Actions participatives concourant à la redynamisation du centre bourg	Budget participatif	Commune	Oui	EDF, DCE, Région, Département, CIP, CATE, UDAP, CCPIL	4 000 000€	392 763	x	2022	x	x	Commune Lauféate de la Fabrique prospective	janv-22	janv-23		
2.8		Étude urbaine oddt	Commune	Oui	Habitants 20 000 / an			x	2023	21 000	x					
2.9									2021	tous les ans	Budget annuel					
2.10									2023	22 500	22 500					

## **Annexe 2 du livret communale – Fiches actions des projets portés par la Commune de Lalbenque**

*seules les actions matures sont détaillées*

**FICHE ACTION N°1.2**  
**Etude logements inclusifs à la Vayssade**

<b>Axe 1</b> <b>Restaurer l'attractivité résidentielle du centre bourg</b>		<b>Objectifs stratégiques :</b> <b>Rendre confortable et attractif l'habitat au centre bourg</b>	
<b>Secteur ORT : OUI</b>	<b>Statut : Validé</b>	<b>Priorité : Fort</b>	<b>Date de création : oct 2023</b> <b>Mise à jour le :</b>

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Le projet de création de logements inclusifs et intergénérationnels dans le bâtiment de La Vayssade, propriété de la commune, a émergé au terme du travail effectué dans le cadre de la "Fabrique prospective : comment bien vieillir à Lalbenque".

Ce travail a permis de mettre en évidence le manque de structures résidentielles adaptées à l'accueil de personnes à mobilité réduite, qu'ils soient jeunes ou âgés, mais aussi de lieux où se développe un modèle d'habitat innovant. En effet, la commune est consciente de la présence de nombreux retraités à la recherche de logements adaptés et situés près des principaux services et commerces, ce qui est une préoccupation importante à l'échelle du département puisque le Lot est le deuxième département dont la population est la plus âgée en France.

Suite à ce constat la commune a pensé au bâtiment de La Vayssade divisé en quatre logements sociaux qui sont en mauvais état et qui nécessitent d'importants travaux au niveau de la structure et au niveau de l'isolation. La commune est prête à envisager ces travaux mais à condition de privilégier un projet d'inclusion et innovant à l'échelle du territoire.

D'autre part, ce bâtiment est particulièrement bien placé :

- en face de la MARPA et de la maison médicale
- proche du futur tiers-lieu qui a pour vocation d'être un lieu de rencontre et un lieu intergénérationnel
- à proximité directe des principaux commerces et des principaux services



Par ailleurs, la commune par le biais de l'EPF, a pu acquérir une parcelle jouxtant la Vayssade permettant de proposer un projet plus ambitieux que juste la réhabilitation du bâtiment actuel. L'idée de créer des locaux à proximité de ce nouveau type d'habitat, pour accueillir des services, tel qu'une Maison d'Assistantes Maternelles est un point que la commune souhaite étudier.

**ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION**

<b>Maître d'ouvrage</b>	La Commune
<b>Partenaires techniques</b>	Soliha, CAUE, DDT, CAF, MSA,
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	24 600€ (étude)
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	Banque de Territoire : 14 600€ Villes Amies des Ainés : 9900€ Commune : 100€
<b>Partenaires financiers à mobiliser</b>	Banque de Territoire, ANCT, Villes Amies des Ainés, EPF

**DEROULEMENT**

<b>Calendrier</b>	Lancement étude : printemps 2024 Date de livraison étude : Hivers 2024
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre de logements

**CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE**

Ce projet permettra de proposer une nouvelle offre en logements adaptés et inclusifs aujourd'hui absents sur le territoire et ainsi renforcer la fonction de centralité du bourg de Lalbenque.

**FICHE ACTION N°2.5**  
**Dynamisation du marché de la Truffe**

<b>Axe 2</b> <b>Redynamiser le commerce et les activités économiques en centre bourg</b>		<b>Objectifs stratégiques :</b> <b>Soutenir l'activité économique du centre bourg</b>	
<b>Secteur ORT :</b> Oui	<b>Statut :</b> Validé	<b>Priorité :</b> Fort	<b>Date de création :</b> oct 2023 <b>Mise à jour le :</b>

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Lalbenque jouit depuis plus d'un siècle d'une image prestigieuse associée à la truffe. En 1961, la création d'un marché aux truffes réglementé installé dans la rue principale, devenue depuis la rue du Marché aux Truffes, a permis de structurer la vente de la truffe. Ce marché au cérémonial particulier unique en France a participé à la renommée de Lalbenque comme la "Capitale de la truffe noire". Durant des décennies le marché a accueilli plusieurs tonnes de truffes chaque mardi vendues par des courtiers aux quatre coins de la France. Plusieurs centaines de touristes étaient présents tous les mardis ce qui participait à l'attractivité du marché et la dynamique commerciale du village.

Aujourd'hui, la municipalité a décidé de prendre en main ce sujet central pour l'attractivité de la commune en collaboration avec l'Office du tourisme de Cahors-Vallée du Lot. L'objectif principal est de structurer la truffe à Lalbenque, renforcer et développer son image, mettre en œuvre les conditions favorables à la création d'une véritable "destination" touristique. C'est pourquoi un comité de pilotage de la truffe à Lalbenque a été créé et rassemble les différents acteurs en présence (SRG, association des trufficulteurs, Parc naturel régional des Causses du Quercy, Office de tourisme, commune).

Des axes de travail ont été définis :

- Gouvernance :
  - Création d'un comité de pilotage "Lalbenque Capitale de la truffe noire" afin de structurer la truffe à Lalbenque
  - Création d'une régie municipale consacrée aux dépenses liées à la truffe, soit 5000 €/an, et participation des partenaires
  - Rédaction d'une convention multipartite pour encadrer le fonctionnement de la truffe à Lalbenque
- Communication :
  - Mutualisation des supports de communication papier (un seul document qui rassemble les actions de tous les partenaires de la truffe)
  - Mutualisation des supports de communication web et réseaux sociaux (un seul site internet "Lalbenque Capitale de la truffe noire" et profil sur les réseaux sociaux pour tous les partenaires de la truffe)
  - Repenser la signalétique (signalétique routière et signalétique de médiation sur le marché et dans le village)
  - Mise en place d'une stratégie de communication à l'égard des médias (presse, radio, télévision)
  - Développer une gamme de produits dérivés et impliquer les commerçants afin de créer une dynamique
- Animation :
  - Création d'une maison de la truffe à Lalbenque
  - Développer l'offre en animations autour de la truffe tout au long de l'année (hiver et été)
  - Développer les animations culinaires et de dégustation de la truffe tous les mardis de marché
  - Développer l'offre en animation de découverte (séances de cavage, randonnée, balade)
  - Accompagner, former, sensibiliser les professionnels hébergeurs et restaurateurs

**ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION**

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune
<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Office de tourisme Cahors Vallée du Lot</li> <li>• Association des trufficulteurs du canton de Lalbenque</li> <li>• Site Remarquable du goût du marché aux truffes de Lalbenque</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc naturel régional des Causses du Quercy</li> <li>• Lycée agricole du Montat</li> </ul>	
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	5 000€/an	
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	Pas de plan de financement à ce jour car par de demandes de subvention réalisées.	
<b>Partenaires financiers à mobiliser</b>	<b>DÉROULEMENT</b>	
<b>Calendrier</b>	Hiver 2023 - 2024 et suivants.	
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	<b>CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE</b>	
<p>La truffe à Lalbenque est un vecteur d'attractivité touristique et commerciale. Elle attire des trufficulteurs des villages environnants, du Quercy, du Lot et des départements limitrophes. De par sa renommée et son image Lalbenque est une porte d'entrée touristique pour le sud du Lot en synergie avec le chemin de Saint-Jacques de Compostelle qui traverse notre commune et les Phosphatières du Cloup d'Aural (situées à 10 km) en cours de restructuration</p>		

### FICHE ACTION N°3.3

#### Péribus

<b>Axe 3</b> <b>Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</b>		<b>Objectifs stratégiques :</b> Relier les différents équipements et les différents quartiers avec le centre bourg et favoriser leur interconnexion en mobilité douce.						
<b>Secteur ORT :</b> Oui	<b>Statut :</b> Engagé	<b>Priorité :</b> Médian	Date de création : oct 2023 Mise à jour le :					
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>								
		<p>Le Péribus est un dispositif permettant aux enfants des écoles de Lalbenque (publique et privée, élémentaire et maternelle) de se rendre à pied à l'école de manière sécurisée, en étant encadré par des adultes. Le trajet fait environ 1km, part de l'espace du Mercadiol, en bordure de route départementale, passe par le centre-bourg, par l'école privée puis arrive à l'école publique de Lalbenque. Une dizaine d'enfants emprunte le Péribus, une animatrice employée par la mairie encadre le trajet, accompagnée par un autre adulte bénévole.</p>						
<p>Le projet a été pensé dès 2020, repris par la nouvelle municipalité et retravaillé en 2021-2022 avec une expérimentation en juin 2022 pour une mise en place à la rentrée scolaire 2022. Objectifs visés : permettre aux enfants de pratiquer une activité physique régulière (amélioration de la santé et des capacités de concentration en cours), diminuer le nombre de voitures circulant dans le centre-bourg et aux alentours de l'ALAE à l'heure de pointe (visée environnementale et diminution des nuisances liées aux véhicules motorisés), faciliter la dépose des enfants pour les familles qui passent devant le Mercadiol (pas besoin de faire un détour jusqu'à l'école), création de liens intergénérationnels (personnes retraitées accompagnant bénévolement les enfants).</p>								
<b>ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION</b>								
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune							
<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Académie de Toulouse (définition des objectifs liés aux programmes de l'Education Nationale auxquels répond le Péribus, actions Carrefour des Sciences pour que les élèves et enseignants s'approprient le Péribus)</li> <li>- Ecoles de Lalbenque (travaux en cours liés au Péribus, reconnaissance du parcours par chaque classe)</li> <li>- le Parc naturel régional des Causses du Quercy (recherches du cadre législatif, enquête préliminaire pour déterminer les besoins, freins éventuels, parcours idéal... aide aux démarches nécessaires)</li> </ul>							
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	<p>Le coût se répartit en un coût d'investissement initial d'environ 500€ (gilets fluos, protège-sacs) déjà pris en charge par le Parc naturel régional des Causses du Quercy et un coût de fonctionnement (emploi d'un animateur ou animatrice pour 4h par semaine sur 36 semaines par an) pris en charge par la mairie de Lalbenque (4000€/an).</p>							
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	<p>Investissement (gilets fluos...) financés par le Parc naturel régional des Causses du Quercy. Fonctionnement : frais de personnels inscrits au budget de la mairie chaque année.</p>							
<b>Partenaires financiers à mobiliser</b>	Parc naturel régional des Causses du Quercy.							
<b>DEROULEMENT</b>								
<b>Calendrier</b>	Le Péribus a été expérimenté en juin 2022, mis en place lors de l'année scolaire 2022-2023 et renouvelé pour l'année 2023-2024.							
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	Nombre d'enfants inscrits							
<b>CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE</b>								
<p>Le Péribus permet d'offrir un service supplémentaire aux familles lalbenquoises et ainsi de renforcer l'attractivité et la centralité des écoles de Lalbenque.</p>								

<b>FICHE ACTION N°4.1</b> <b>Etude du réseau pluvial</b>						
<b>Axe 4</b> <b>Mettre en valeur les formes urbaines, l'espaces publics et le patrimoine</b>		<b>Objectifs stratégiques :</b>				
<b>Secteur ORT :</b> Partiellement	<b>Statut :</b> Engagé	<b>Priorité :</b> Fort	Date de création : oct 2023 Mise à jour le :			
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>						
<p>Dans le cadre de l'étude urbaine, la commune de Lalbenque a délibéré le 05/05/2023 pour la constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché de diagnostic et schéma de gestion des eaux usées et pluviales entre la commune et le SESEL.</p> <p>L'étude urbaine fera l'objet de travaux de voirie conséquent. Le but de l'étude pluviale est d'anticiper les besoins et de d'intégrer les travaux de réseaux aux travaux de voirie.</p>						
<b>ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION</b>						
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune et SESEL					
<b>Partenaires techniques</b>	L'étude est menée avec le SESEL La commune a été désignée comme coordonnateur du groupement Le SESEL a la compétence assainissement collectif et la commune de Lalbenque la compétence eaux pluviales					
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour l'étude pluviale : 41 895€HT</li> <li>- Pour l'étude de l'assainissement collectif : 44 705€HT</li> </ul>					
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	Pour l'étude des eaux pluviales pour la commune, l'agence de l'eau ADOUR GARONNE a été sollicité pour un financement de 50%					
<b>Partenaires financiers à mobiliser</b>	l'agence de l'eau ADOUR GARONNE					
<b>DEROULEMENT</b>						
<b>Calendrier</b>	Lancement de l'étude le 24 octobre 2023					
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>						
<b>CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE</b>						
Connaissance du réseau et des travaux à effectuer lors des travaux d'aménagement du centre bourg afin de réduire les inondations						

## FICHE ACTION N°4.2

### Travaux d'aménagement : Place de la Bascule

#### Axe 4

#### Mettre en valeur les formes urbaines, l'espaces publics et le patrimoine

#### Objectifs stratégiques :

Créer des lieux de partage et de rencontre accessible à tous  
Clarifier les usages des principaux espaces publics

**Secteur ORT :** Oui

**Statut :** En projet

**Priorité :** Fort

Date de création : Oct 2023

Mise à jour le :

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre de l'étude urbaine, la municipalité a souhaité prioriser trois espaces publics prioritaires qui bénéficieront des trois premières tranches de travaux du réaménagement du centre bourg : la place de la Bascule, la rue du Marché aux Truffes et l'avenue du Mercadiol. Les réaménagements de ces espaces est en effet prioritaire pour accroître l'attractivité du centre bourg, ces derniers sont globalement dégradés et inadaptés aux usages des piétons et mobilités douces. Ils doivent également répondre aux enjeux d'aujourd'hui en faveur d'aménagements qui favorisent la perméabilité des sols et la biodiversité en cœur de bourg.

Réintégrer la place de la Bascule dans le centre-bourg constitue l'enjeu de l'aménagement de cet espace. Par la continuité des plantations, le revêtement du sol notamment, la place sera reliée à la rue du marché aux truffes. C'est une place qui pourrait accueillir de nouveau des événements aujourd'hui délocalisés au Mercadiol. L'ajout de mobilier urbain comme des stationnements pour les vélos, des bancs sera prévu pour rendre cet espace agréable et central dans le bourg.

Option 1 : Aménagement d'une place devant les commerces



Option 2 : Aménagement d'une place en continuité de la rue du marché aux truffes



pour une ville aimable  
+ XAGE + INCOG + C2I

Plusieurs objectifs se dessinent :

- Renforcer la fonction de centralité commerciale de la place de la Bascule et préserver le linéaire marchand existant
- Apporter davantage de commercialité à ce secteur
- Valoriser l'entrée de village et relier cet espace au cœur historique
- Offrir à Lalbenque une place agréable et favorable à l'accueil des festivités
- Désimperméabiliser les sols et apporter plus de végétation
- Donner de la lisibilité aux commerces et un accès confortable
- Conserver un espace pour l'arrêt de bus

- Assurer une reprise des réseaux (pluvial/eaux usées) adaptées aux besoins
- Créer un espace “point de repère” de type petit couvert aux fonctionnalités multiples (abri-bus, buvette, exposition plein air, animations).

#### ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune
<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAUE du Lot</li> <li>• DDT du Lot</li> <li>• UDAP</li> <li>• CCI / CMA</li> <li>• Communauté de communes</li> </ul>
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	Le budget prévisionnel pour cette première tranche de travaux s'élève à 870 000 € HT hors honoraires et études (relevé topographique, expertise phytosanitaire, étude de sol).
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	Le montant du projet s'élève à ce jour à 870 000 € HT. Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'Etat</li> <li>- de la région</li> <li>- du département</li> <li>- de l'Agence de l'eau pour la désimperméabilisation des sols</li> <li>- Commune</li> </ul>
<b>Partenaires financiers à mobiliser</b>	<p>Préfecture : DETR et fond vert</p> <p>Région / Hadoc</p> <p>Département</p> <p>Agence de l'eau (désimperméabilisation)</p>

#### DEROULEMENT

<b>Calendrier</b>	<p>Le calendrier de ce projet est en cours de validation par les élus. Une hypothèse de calendrier a été imaginée :</p> <p>Phase AVP : dernier trimestre 2023</p> <p>Dépôt DETR : décembre 2023/janvier 2024</p> <p>Phase Pro : 1er semestre 2024</p> <p>Date prévisionnelle du début des travaux : dernier semestre 2024</p> <p>La date de réception du projet : fin printemps 2025</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	

#### CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE

La rénovation de la place de la Bascule permettra de transformer le centre bourg de Lalbenque en le dotant d'une place agréable et attractive invitant les habitants, visiteurs de passages et touristes à s'arrêter.
---

**FICHE ACTION N°4.5**  
**Création d'un espace d'exposition**

<b>Axe 4</b> <b>Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</b>		<b>Objectifs stratégiques :</b> Valoriser son patrimoine et ses atouts touristiques	
<b>Secteur ORT :</b> Oui	<b>Statut :</b> Validé	<b>Priorité :</b> Fort	<b>Date de création :</b> oct 2023 <b>Mise à jour le :</b>

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

La maison a été acquise au début des années 90 par la commune de Lalbenque. Située au cœur du castrum, à proximité de la porte du Balat, elle est considérée comme la plus ancienne maison du bourg. Dans les années 2010, la maison a été mise hors d'eau et hors d'air. Depuis son achat par la commune, la maison n'a jamais connu d'utilisation jusqu'à la demande de l'association "Les Amis de Lalbenque" auprès de la municipalité pour accueillir des événements du Festival Estiv'Oc et pour les Journées du patrimoine. En 2021, la municipalité y a également installé la "Maison de la truffe éphémère" qui a accueilli plus de 800 visiteurs durant la saison.

La maison s'élève sur un rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Les deux premiers niveaux sont maçonnés tandis que l'étage est à pan de bois en encorbellement.

La maison Boissy date du XV-XVI ème siècle comme paraissent l'indiquer les jours chanfreinés du premier étage ainsi que les têtes de murs encadrant le pan de bois en encorbellement. Elle fut remaniée au cours du XVIIIème siècle : percement de la porte du rez-de-chaussée et de la fenêtre de l'étage, qui se distinguent par leur arc segmentaire. La maison fut de nouveau remaniée à la fin du XIXème siècle avec le percement de deux portes au rez-de-chaussée. La structure du pan de bois du dernier étage semble avoir été remontée et ponctuellement remaniée.

L'objectif est aujourd'hui de consolider les expériences culturelles et de rénover la bâti afin de valoriser la maison Boissy qui permettra de :

- mettre en valeur l'histoire du village au travers d'un patrimoine d'exception
- restituer un maison dans son état d'origine en valorisant les savoir-faire
- créer un lieu culturel principalement réservé aux expositions et animations
- réservier l'utilisation de la maison en période hivernale aux associations locales

**ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION**

<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune
<b>Partenaires techniques</b>	CAUE du Lot
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	Le montant des dépenses s'élève à 182 400 € HT répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installations de chantier : 11 600 € HT</li> <li>• Maçonnerie : 49 000 € HT</li> <li>• Charpente : 16 800 € HT</li> <li>• Menuiseries extérieures - serrurerie : 14 500 € HT</li> <li>• Plâtrerie - Doublages - Faux plafonds : 15 300 € HT</li> <li>• Serrurerie : 7 600 € HT</li> <li>• Plomberie - chauffage : 17 900 € HT</li> <li>• Electricité : 25 000 € HT</li> <li>• Finitions intérieures : 17 000 € HT</li> </ul>
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	Le montant du projet s'élève à 182 400 € HT avec le soutien financier : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'Etat :</li> <li>• de la région</li> <li>• du département</li> <li>• commune</li> </ul>
<b>Partenaires financiers à mobiliser</b>	Etat, Région, Département

DÉROULEMENT	
<b>Calendrier</b>	<p>La date de lancement du projet : novembre 2020 (commande étude G.Duchêne architecte du patrimoine)</p> <p>Date prévisionnelle du début des travaux : printemps 2024</p> <p>La date de réception du projet : été 2025</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	
CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	
<p>La rénovation de la plus ancienne maison du village, située en plein cœur du centre historique, permettra de renforcer l'attractivité patrimoniale du centre bourg de Lalbenque en encourageant les visiteurs et touristes à s'aventurer dans les ruelles.</p>	

**FICHE ACTION N°4.7**  
**Projet Terrasses de Saint Quirin**

<b>Axe 4</b> <b>Mettre en valeur les formes urbaines, l'espaces publics et le patrimoine</b>	<b>Objectifs stratégiques :</b> Créer des lieux de partage et de rencontre accessible à tous		
<b>Secteur ORT : Oui</b>	<b>Statut : Engagé</b>	<b>Priorité : Fort</b>	Date de création : oct 2023 Mise à jour le :

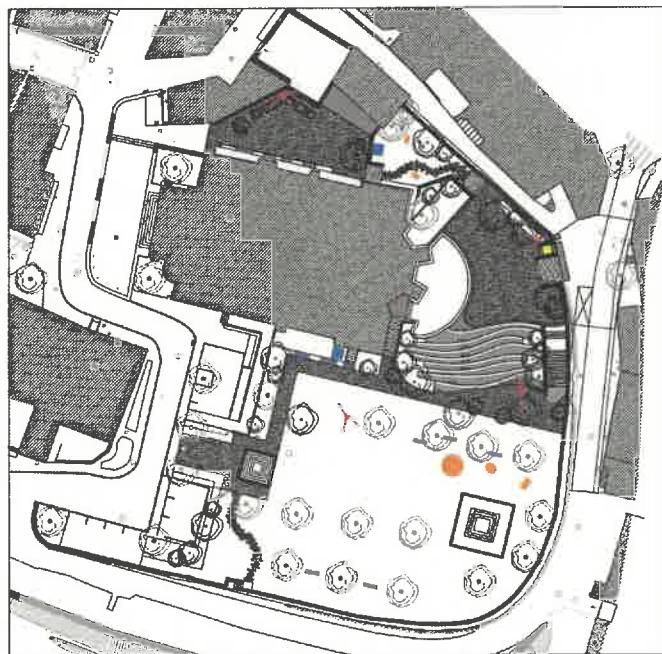
**DESCRIPTION DE L'ACTION**

La municipalité souhaite mettre en valeur son patrimoine architectural et affirmer le caractère de son centre historique en rénovant les quatre terrasses qui entourent l'église Saint-Quirin inscrite au titre des monuments historiques. A l'origine, le bâtiment était entouré d'un ancien cimetière qui a été déplacé au XIXème siècle. Dans les années 1980 ces espaces ont été réaménagés dans le cadre du "plan Bastide" pour créer un espace de promenade et pour accueillir essentiellement des manifestations culturelles au chevet de l'église. Après une période d'utilisations estivale ponctuelles (pour accueillir théâtres, concerts, ...) cet espace a été délaissé tant sur sa fonction culturelle que sur son état général (dégradations des escaliers, végétation peu entretenue, sols abîmés), l'ensemble étant devenu très peu attractif.

Dans ces conditions, dès la campagne pour les élections municipales de 2020, il a été proposé aux Lalbenquois de restaurer et d'aménager les espaces autour de l'église afin d'améliorer l'attractivité du centre bourg et de développer la vie culturelle au sein de la commune. L'objectif de ce projet était de créer un Amphithéâtre de plein air avec une infrastructure adaptée à l'accueil de manifestations culturelles (scène, gradins semi-circulaire, réseaux adaptés) et la mise en place d'une saison en collaboration avec la communauté de communes de Lalbenque-Limogne.

Le projet des "Terrasses de Saint-Quirin" a été engagé dès 2021 mais il a pris du retard malgré nous. En effet, au vu de la situation du projet autour de l'église, la commune a été obligée de demander des fouilles d'archéologie préventive avant le démarrage des travaux. Ces fouilles ont retardé le projet de plus d'un an. Elles ont permis de découvrir un "trésor monétaire" qui a bénéficié d'une couverture médiatique importante (local, national et même international). D'autres éléments archéologiques ont été également trouvés : sarcophage datant du XII ème siècle, fondations de bâtiments datant de la même époque, ossements, ... Ces recherches ont réorienté le projet initial dans la mesure où aucune fondation ne peut être réalisée dans ce secteur.

En parallèle, le projet dont la maîtrise d'œuvre a été attribuée au groupement de Madame Juliette Favaron, paysagiste-urbaniste, a avancé pour produire des plans en phase pro au 3ème trimestre 2023.



Ce projet s'inscrit bien sûr dans une démarche de développement durable en proposant des aménagements adaptés aux problématiques contemporaines : revêtement de sol aux matériaux naturels (pierre, castine, calade), végétalisation, récupération des eaux de pluie (abondantes grâce au toit de l'église), amélioration de l'éclairage.

Le projet prévoit également :

- la mise en valeur de l'église avec la mise en lumière de ses façades est, sud et nord
- à l'ouest de l'église (sur le place du Sol) : réaménagement de l'espace pour permettre à des manifestations de se produire, nouveaux jeux pour enfants adaptés, sécurisation de l'espace en surplomb par rapport à la rue

ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION	
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune
<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAUE du Lot : rôle de conseil sur les choix architecturaux et d'insertion du projet dans le bourg</li> <li>• UDAP : rôle de conseil important dans un secteur protégé attenant à l'église</li> </ul>
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	337 000€ HT
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	<p>Le montant du projet s'élève à 337 000 € HT avec le soutien financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'Etat : 117 908 € acquis (DETR)</li> <li>• de la région</li> <li>• du département (</li> <li>• commune</li> </ul>
<b>Partenaires financiers à mobiliser</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• État</li> <li>• Région</li> <li>• Département</li> </ul>
DÉROULEMENT	
<b>Calendrier</b>	<p>La date de lancement du projet : 2021  Date prévisionnelle du début des travaux : janvier-février 2024  La date de réception du projet : mai-juin 2024</p> <p>Un appel d'offres en procédure adaptée sera lancé pour ce projet en novembre 2023.</p>
<b>Indicateurs de suivi et d'évaluation</b>	
CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	
<p>Cette opération concerne la rénovation et l'embellissement d'un lieu essentiel du castrum historique au pied de l'église. L'objectif est de donner aux habitants de Lalbenque et aux visiteurs de passage l'envie de découvrir les spécificités patrimoniales du cœur du bourg. Par l'intermédiaire de ce projet la municipalité veut donner une nouvelle image du castrum de Lalbenque tournée vers un embellissement qualitatif, desartificialisé, et en accord avec son temps. L'Amphithéâtre aura un rôle prépondérant dans la revitalisation de l'offre culturelle et touristique de Lalbenque à travers différentes initiatives de la commune et/ou des associations.</p>	

### **FICHE ACTION N°5.3**

<b>Axe 5</b> Fournir des équipements et services publics de qualité	<b>Objectifs stratégiques :</b> Développer l'animation culturelle et soutenir la dynamique associative		
Secteur ORT : Oui	Statut : Engagé	Priorité : Fort	Date de création : oct 2023 Mise à jour le :

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Pour la commune, un tiers-lieu est un lieu de rencontre intergénérationnel dans lequel se croiseront à Lalbenque des utilisateurs d'origines diverses (professionnels, responsables d'associations, familles, etc). Le tiers de Lalbenque accueillera principalement : un espace de coworking, une ressourcerie et un café associatif (cf. fiche action 5.6).

Durant la campagne municipale, nous nous sommes engagés à créer un tiers-lieu avec notamment un espace de coworking afin d'offrir aux travailleurs indépendants ou salariés un espace de travail commun. Ce projet tombe à point nommé après la période de COVID qui voit se développer la pratique du télétravail. D'autre part, l'emplacement particulièrement favorable de Lalbenque à 4 km de l'entrée de l'autoroute, à 3 km de la gare permet d'accueillir une population souhaitant vivre dans le cadre agréable de la commune mais aussi deux ou trois fois par semaine dans les métropoles et les villes à proximité (Montauban, Toulouse, Brive).

Ce projet a été mûri pendant 1 an avec un accompagnement ADEFPAT (groupe composé d'élus et de non-élus) qui a permis de :

- préciser le projet avec l'apport de responsables de tiers-lieux voisins
  - choisir le lieu : après avoir observé plusieurs emplacement, le presbytère a été choisi à l'unanimité des membres du groupe ADEFPAT en raison de sa centralité au coeur du bourg face à l'église
  - définir le modèle économique
  - choisir le statut juridique de la gestion du tiers-lieu
  - d'envisager les activités principales et leur développement
  - de fixer les règles de jeu sur l'utilisation des locaux : ouverture à toutes les associations intéressées

Au début du 3 trimestre 2023, le projet est déjà bien avancé :

- Mise en place d'un tiers-lieux provisoire :
    - un espace de coworking provisoire vient d'ouvrir dans un bâtiment communal (bâtiment de La Vayssade) à l'initiative d'une association investie sur ce type d'activité (association La Tresse qui regroupe plus de 150 adhérents)
    - une recyclerie expérimentale située rue du Paradis ouverte au public le mardi après-midi et le samedi matin



- Pour le tiers-lieux définitif :
  - l'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie et des premières propositions d'aménagement de cet espace ont été faites (l'APD a été présenté en octobre 2023).
  - l'espace de coworking se situera au premier étage du bâtiment historique du presbytère (XIXème siècle) et offrira une vingtaine de postes de travail répartis entre des bureaux individuels (3) et des bureaux en open-space qui pourront eux-mêmes être divisés en deux espaces distincts (cloisons amovibles). La commune a tenu à ce que cet espace soit accessible aux personnes à mobilité réduite et agréable au quotidien avec la création d'une terrasse accessible face à l'église : ces deux préoccupations ont demandé un effort financier mais qui semblent nécessaires pour l'attractivité du lieu.
  - la ressourcerie sera située en dessous de l'espace de coworking dans le bâtiment historique du presbytère et s'ouvrira sur la rue du Balat et sur le jardin du presbytère.
  - le café associatif et la salle multi-usages prendront place dans une extension neuve du bâtiment historique à l'emplacement de constructions annexes déjà existantes.
  - le jardin sera agrandi et deviendra un nouvel espace public accessible à tous au coeur du centre historique

Le coût de ce projet s'élève à 1 000 000 € HT. L'ensemble immobilier constitué du presbytère et de ses annexes est en très mauvais état. La commune a tenu compte des hausses de prix intervenues en 2022 pour fixer cette somme et éviter un déséquilibre financier du projet.

ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION	
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune
<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAUE du Lot : rôle de conseil sur les choix architecturaux et d'insertion du projet dans le bourg</li> <li>• DDT du Lot : accompagnement de la commune au niveau essentiellement financier (dossier subvention, fond vert)</li> <li>• UDAP : rôle de conseil pour les phases d'étude avant le dépôt du permis de construire</li> <li>• CCI / CMA : accompagnement pour la mise en place du coworking (fonctionnement, organisation)</li> </ul>
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	<p>Concernant le bâtiment, à la phase APS les dépenses prévisionnelles se répartissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• VRD - Aménagement extérieur - Démolitions - Gros oeuvre : 340 000 € HT</li> <li>• Charpente - Couverture - Ossature bois : 91 000 € HT</li> <li>• Enduits intérieurs - extérieurs : 57 920 € HT</li> <li>• Menuiseries extérieures - serrurerie : 75 494 € HT</li> <li>• Plâtrerie - Doublages - Faux plafonds : 60 134 € HT</li> <li>• Menuiseries bois : 33 918 € HT</li> <li>• Plomberie - chauffage : 95 000 € HT</li> <li>• Electricité : 80 000 € HT</li> <li>• Finitions intérieures : 20 000 € HT</li> <li>• Elévateur PMR : 20 000 € HT</li> </ul> <p>Soit un total de 873 466 € HT hors plus values (fondations profondes - 6 800 € HT et dalles portées - 21 910 € HT).</p> <p>Concernant le fonctionnement du tiers-lieu :</p> <p>A ce jour, les dépenses et recettes prévisionnelles en fonctionnement ne sont pas établies. En effet, la gestion du tiers-lieu va être déléguée par la commune après la publication d'un appel à projet. Lorsque l'association gestionnaire sera choisie, le modèle économique pourra être finalisé et le budget prévisionnel établi.</p>

	<p>La commune s'engage d'ores et déjà à ne pas demander de loyer pour l'utilisation de ce bâtiment et à payer les fluides.</p>
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	<p>Le montant du projet s'élève à 1 000 000 € HT avec le soutien financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'Etat à hauteur de 392 000 € (DETR + fond vert) -</li> <li>• de la région</li> <li>• du département</li> <li>• de la CAF</li> <li>• commune</li> </ul>
	<p>La commune a fait le choix de ne pas diviser ce projet en phases afin d'assurer une réalisation et une opérationnalité du tiers-lieu le plus tôt possible.</p>
<b>DEROULEMENT</b>	
<b>Calendrier</b>	<p>La date de lancement du projet : juin 2022  Date prévisionnelle du début des travaux : printemps 2024  La date de réception du projet : printemps 2025</p> <p>Un appel d'offres en procédure adaptée sera lancé pour ce projet durant l'hiver 2024.</p>
<b>CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE</b>	
	<p>Depuis le début de la réflexion sur ce projet de tiers-lieu, la commune a le souci de dynamiser le centre bourg afin de le rendre plus attrayant pour les habitants de la commune et alentours. Le choix de l'emplacement répond totalement à cette préoccupation puisqu'il est situé dans le centre bourg, face à l'église, dans le coeur historique de Lalbenque, à deux pas de la mairie et des principaux commerces et services. Par ailleurs, le presbytère domine les paysages ouverts et naturels au sud du bourg ce qui en fait un lieu particulièrement agréable à vivre.</p>

## FICHE ACTION N°6.1

### Fabrique prospective : « Dans un monde en transition, être senior demain dans une petite ville »

<b>Axe 1</b> <b>Actions transversales concourant à la redynamisation du centre bourg</b>		<b>Objectifs stratégiques :</b> Proposer une offre locative en cohérence avec le vieillissement de la population Créer des lieux de partage et de rencontre accessible à tous	
<b>Secteur ORT : Oui</b>		<b>Statut : Terminé</b>	<b>Priorité : Fort</b> Date de création : Oct 2023 Mise à jour le :

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Au 1er janvier 2023, la France comptait 68 millions d'habitants : 65,8 millions résidaient en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer. La population française connaît à la fois une baisse de la fécondité et un allongement de l'espérance de vie. La France est ainsi confrontée à deux phénomènes :

- la gérontocroissance. Celle-ci renvoie à l'évolution du nombre de personnes âgées à proprement parler, qui est une mesure absolue, utile pour apprécier l'augmentation des besoins de cette population sur un territoire. En 2019, 13,4 millions de personnes résidant en France avaient 65 ans ou plus ;
- le vieillissement. Il se définit comme l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale. En 2020, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentaient 20,5 % de la population, contre 20,1 % un an auparavant et 19,7 % deux ans auparavant.

REPUBLIC  
FRANÇAISE  
L'Etat au service de la Nation

an  
ct  
agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

COMPRENDRE



#### DANS UN MONDE EN TRANSITION, ÊTRE SÉNIOR DEMAIN DANS UNE PETITE VILLE

Résultats de la Fabrique Prospective



France, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de l'habitat. (Anah), le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), et l'Université de Lorraine la Fabrique Prospective (FP) Dans un monde en transition, être senior demain dans une petite ville !.

8 PVD ont été lauréates de cette FP.

Ainsi, pendant un an, cette FP, cofinancée par l'ANCT, la Banque des territoires et la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux de 8 communes engagées dans le programme Petites villes de demain (PVD) dont Lalbenque (Lot).

L'objectif de cette FP était d'accompagner ces 8 petites villes dans l'identification des besoins des personnes qui

seront âgées en 2040 et dans la co-construction de solutions pour y répondre, au regard des grandes mutations : transition numérique, transition économique, changement climatique et évolution des modes de vie.

La commune a réuni une vingtaine d'acteurs (habitants, caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, services de la commune et de la communauté de communes, département, services déconcentrés de l'Etat) dans le cadre de la Fabrique Prospective.

Ce groupe de travail local a coconstruit un programme d'actions en 4 axes pour traduire cette vision:

4 Le programme d'actions <i>Calendrier prévisionnel</i>		2023	2024	2025
« Repenser l'aménagement urbain et développer les mobilités »	Etude Désimperméabilisation Etude réaménagement rue principale Plan d'actions mobilités et aménagement espace public		Amenagement espace public	
« Crée un tiers-lieu intergénérationnel »	Travail sur des plans avec un cabinet	Travaux d'aménagement	Recruter un animateur Ouverture du tiers-lieu	Recruter un 2 <sup>ème</sup> animateur
« Crée des logements intergénérationnels et favoriser le maintien au domicile »	Recherche d'un terrain et d'un porteur de projet	Travaux de réhabilitation Vayssac	Recherche de financements	Début des travaux
« Organiser un forum sur le bien vieillir »	Organisation d'une équipe projet Forum		Forum Ouverture du point d'information dans le tiers-lieu	Forum

ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION	
Maître d'ouvrage	ANCT
Partenaires	l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des territoires, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), l'Association des petites villes de France (APVF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Intercommunalités de France, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), et l'Université de Lorraine
Dépenses prévisionnelles/ définitives	NC
Plan de financement prévisionnel/définitif	NC

DÉROULEMENT	
Calendrier	4 réunions sur site et 4 réunions intersites sur 1 année
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ	
Partage d'une vision pour enrichir et prioriser les prochains investissements de la commune	

## FICHE ACTION N°6.2

### Budget participatif

Axe 1				Objectifs stratégiques :								
Restaurer l'attractivité résidentielle du centre bourg												
Secteur ORT : Non	Statut : Engagé	Priorité : Fort		Date de création : Oct 2023	Mise à jour le :							
DESCRIPTION DE L'ACTION												
<p>La commune de Lalbenque a décidé dès 2021 de mettre en place un budget participatif, qui permet aux Lalbenquoises et Lalbenquois de proposer et choisir eux-mêmes des projets de proximité.</p> <p><b>Le budget participatif repose sur quatre principes fondamentaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présenter un intérêt pour la collectivité dans son ensemble</li> <li>• s'inscrire dans les seules compétences de la commune (ce que la commune a le droit de faire par rapport aux autres collectivités locales)</li> <li>• ne pas porter préjudice à l'environnement et au patrimoine</li> <li>• ne concerter que des dépenses d'investissement, en aucun cas les dépenses de fonctionnement (rémunération des agents, entretien, dépenses d'électricité...)</li> </ul> <p>La coordination du dispositif "budget participatif" est assurée par la commission Démocratie Participative.</p> <p><b>Les seules conditions nécessaires à la participation au budget participatif (dépôt de projet et vote) sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'être âgé d'au moins 10 ans</li> <li>• d'habiter (pour une personne physique, résidence principale ou secondaire) à Lalbenque</li> </ul> <p><b>Ne peuvent pas participer au budget participatif en déposant une idée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les élus ayant un mandat local ou national</li> <li>• les personnes morales</li> </ul> <p>Pour être recevable, tout projet doit également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'inscrire dans une enveloppe de 100 € à 6 000 €</li> <li>• s'inscrire sur l'ensemble du territoire de la commune de Lalbenque</li> <li>• être réalisable dans un délai d'un an maximum</li> </ul> <p>Projets déjà financés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• parcours à bosses VTT</li> <li>• parcours fitness</li> <li>• parcours de santé</li> <li>• balançoire nid d'oiseau</li> <li>• rénovation de l'intérieur du pigeonnier</li> <li>• mise en valeur de la place du Barry Haut</li> <li>• jeux pour enfants 6 - 12 ans</li> <li>• tables échecs et babyfoot de plein air</li> <li>• aménagement autour du lac d'Ausset</li> <li>• cabane de la biodiversité au lac de Bournel</li> </ul>												
ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION												
Maître d'ouvrage	Commune											
Partenaires techniques												
Dépenses prévisionnels/ définitifs	Une enveloppe financière annuelle de 20 000 €, dédiée à la réalisation des projets issus de cette démarche, est prévu tous les ans au budget d'investissement de la commune de Lalbenque											
Plan de financement prévisionnel/définitif	commune											
Partenaires financiers à mobiliser												
DEROULEMENT												
Calendrier	1 édition par an											
Indicateurs de suivi et d'évaluation												
CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITE												
Participation des habitants à l'amélioration du cadre de vie de Lalbenque												

<b>FICHE ACTION N°6.3</b> <b>Etude urbaine</b>			
<b>Axe 6</b> <b>Actions transversales concourant à la redynamisation du centre bourg</b>		<b>Objectifs stratégiques :</b>	
<b>Secteur ORT : OUI</b>	<b>Statut : Engagé</b>	<b>Priorité : Fort</b>	<b>Date de création : oct 2023</b> <b>Mise à jour le :</b>
<b>DESCRIPTION DE L'ACTION</b>			
<p>La commune de Lalbenque souhaite mener une étude urbaine ambitieuse afin de projeter une vision de l'aménagement du bourg sur la prochaine décennie. Les objectifs sont d'éviter l'embolie du cœur de village avec une croissance non maîtrisée de la circulation, en s'appuyant sur le nécessaire développement des mobilités actives, et de faciliter l'accès à tous les services, dont ceux de la petite enfance, afin d'attirer des jeunes familles et des entrepreneurs</p> <p>Il s'agira d'établir un schéma d'aménagement sur l'ensemble du périmètre d'étude, de proposer des approches à développer vis-à-vis des principaux besoins de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• - développement de l'habitat, des services et commerces,</li> <li>• - renforcement de l'attractivité,</li> <li>• - mise en place d'un plan de gestion des mobilités actives</li> <li>• - plan de circulation et gestion du stationnement dans le bourg,</li> <li>• - analyse et propositions vis-à-vis de la signalétique et du jalonnement.</li> </ul> <p>• Ainsi, les objectifs poursuivis par la commune, au-delà d'embellir les espaces publics, sont de mener des réflexions multithématiques afin de pouvoir mettre en œuvre un programme cohérent d'aménagements. Pour cela, les domaines de compétence recherchés dans la présente mission sont : les aménagements paysagers et urbains en domaine rural; l'architecture; la Voirie-Réseaux Divers; l'économie, gestion et commerce; les mobilités et déplacements; la signalétique. L'approche s'articule autour de l'étude urbaine (tranche ferme) comprenant des propositions d'aménagements. Elle pourra être aussitôt prolongée par la mise en œuvre d'opérations de requalification des espaces publics (missions de maîtrise d'œuvre), notamment sur les secteurs jugés prioritaires par la commune : la place de la Bascule, la Rue du Marché aux Truffes, l'avenue du Mercadiol (et Allée du Fajal), les principaux parkings de la commune.</p> <p>• Ces secteurs sont jugés prioritaires au regard des éléments connus actuellement. Il est toutefois attendu de l'étude urbaine de permettre de valider l'intervention sur ces secteurs et leurs limites fonctionnelles.</p> <p>Avec cette étude, la commune souhaite dessiner une vision d'ensemble des ses aménagements avec une attention très particulière portée sur la cohérence des aménagements et l'harmonie de ces derniers.</p>			
<b>ACTEURS PORTEURS OU PARTENAIRES DE L'ACTION</b>			
<b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Commune</b>		
<b>Partenaires techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CAUE du Lot</li> <li>• DDT du Lot</li> <li>• UDAP</li> <li>• CCI / CMA</li> </ul>		
<b>Dépenses prévisionnels/ définitifs</b>	Le budget prévisionnel pour cette étude tranche ferme s'élève à 44 800 € HT.		
<b>Plan de financement prévisionnel/définitif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la Banque des territoires à hauteur de 50 %</li> <li>• Commune : 50%</li> </ul>		

## DÉROULEMENT

Calendrier	Tranches	Délai affermissement	Date prévue de début	Délai
	Tranche ferme - Etude urbaine avec propositions d'aménagements	12 Mois	Janv. 23	7 Mois
	Tranche optionnelle n°1 - Avant-projet	12 Mois	Sept. 23	4 Mois
	Tranche optionnelle n°2 - PROjet et ACT	20 Mois	Fev. 24	6 Mois
	Tranche optionnelle n°3 - Place de la Bascule (VISA, DET, AOR)	35 Mois	Sept. 24	15 Mois

Indicateurs de suivi et d'évaluation	CONSEQUENCES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ
	<p>Avec cette étude, la commune souhaite dessiner une vision d'ensemble des ses aménagements avec une attention très particulière portée sur la cohérence de ses aménagements et l'harmonie de ces derniers. Ces travaux visent à restructurer le centre bourg afin de le rendre plus attractif pour les commerces et plus agréable pour les habitants et les visiteurs.</p>

